

GUIDE  
STATISTIQUE  
DE L'ENTRETIEN  
ET DE L'AMÉLIORATION  
DE L'HABITAT

ETUDES  
STATISTIQUES  
SUR  
LA CONSTRUCTION  
ET L'EQUIPEMENT

n° 58

1979

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de l'Environnement  
et du Cadre de Vie

**ETUDES  
STATISTIQUES  
SUR  
LA  
CONSTRUCTION  
ET  
L'EQUIPEMENT  
N° 58**

Bulletin rédigé par le Service des Statistiques  
et des Etudes Economiques de la Direction  
des Affaires Economiques et Internationales,  
34, rue de la Fédération, 75015 Paris -  
Tél. 577-30-10 poste 46-47.

Edité par :

**LA DOCUMENTATION FRANCAISE**  
29-31, quai Voltaire, 75340 PARIS CEDEX 07  
TEL 261.50.10  
TELEX : 204826 DOCFRAN PARIS

Le numéro : 20 F.

L'abonnement à 10 numéros : France et étranger : 180 F.

Titre de paiement libellé au nom de M. le  
Régisseur des Recettes, C.C.P. Paris 9060-98  
joint à la commande adressée à :

**LA DOCUMENTATION FRANCAISE**  
29-31, quai Voltaire, 75340 PARIS CEDEX 07

Bureaux de vente :  
29, quai Voltaire - 75340 PARIS CEDEX 07  
165, rue Garibaldi - 69401 LYON CEDEX 03

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

DIRECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET INTERNATIONALES

**GUIDE STATISTIQUE  
DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMELIORATION  
DE L'HABITAT**

SERVICE DES STATISTIQUES  
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

CELLULE  
"METHODES"

Cette étude a été réalisée par

Catherine LEBUY

© LA DOCUMENTATION FRANCAISE, Paris 1979

Paris, le 7 mars 1979

34, rue de la Fédération  
75775 PARIS CEDEX 16

DIRECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES  
ET INTERNATIONALES

577.30.10 DELTUMA 20249F

ETUDES STATISTIQUES SUR LA CONSTRUCTION ET L'EQUIPEMENT

N° 58

Guide Statistique

de l'Entretien et de l'Amélioration de l'Habitat

E R R A T A

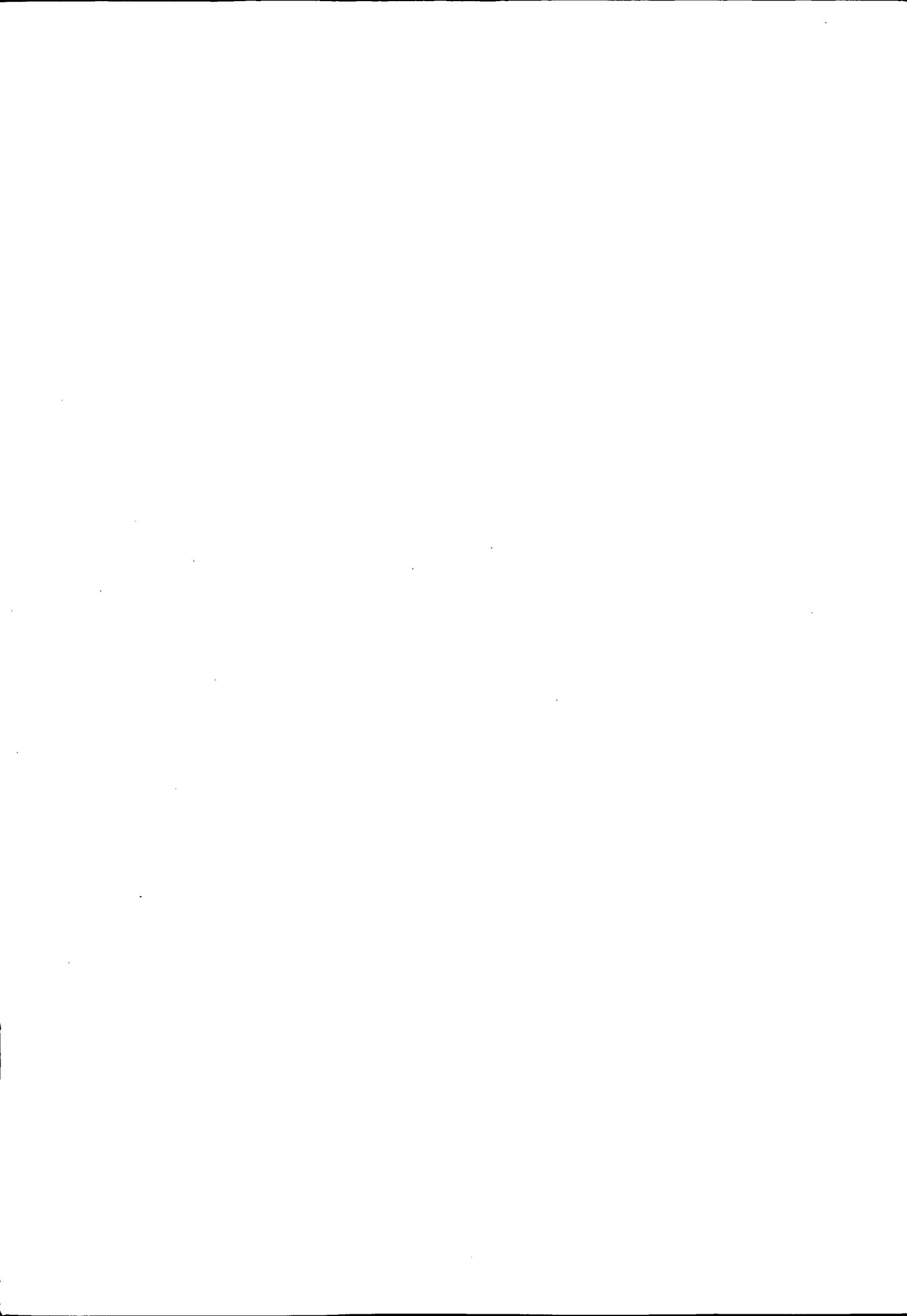
Page 12 : Lire la légende comme suit :

Avant 1948 = Surface à trame claire  
Après 1948 = Surface à trame foncée

Page 30 : Lire dans le tableau, colonne de droite

"Montant des travaux par logement en francs"  
(et non en millions de francs)

Page 52 : La dernière colonne du tableau représente  
le nombre de résidences principales.  
Les colonnes précédentes sont exprimées  
en pourcentage.



# SOMMAIRE

	pages
AVANT - PROPOS	5
<b>INTRODUCTION</b>	
1 - Répartition des logements selon leur catégorie d'après les recensements de 1962, 1968, 1975 et les enquêtes - logement de 1970 et 1973.	8
2 - Evolution du pourcentage de résidences principales, logements vacants et résidences secondaires.	9
3 - Répartition du nombre des résidences principales par type d'immeubles selon l'année d'achèvement.	9
4 - Répartition du nombre de résidences principales par tranches d'unités urbaines selon l'année d'achèvement.	10
5 - Etat de confort.	10
6 - Répartition des résidences principales par année d'achèvement selon les caractéristiques détaillées du confort.	12
<b>ENTRETIEN ET AMELIORATION DE L'HABITAT</b>	
<b>I - LE DOMAINE DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMELIORATION</b>	<b>14</b>
1 - Principales définitions.	14
2 - Les actions.	16
<b>II - LA PRODUCTION DES ENTREPRISES DE BTP</b>	<b>18</b>
1 - Evolution du montant des travaux d'entretien et d'amélioration des logements.	18
2 - Structure des entreprises qui effectuent des travaux d'entretien et d'amélioration dans le logement.	21
3 - Analyse des achats des entreprises spécialisées dans les travaux d'entretien et d'amélioration.	22
4 - Répartition du montant des travaux d'entretien et d'amélioration des logements selon la taille de l'entreprise en 1974 et 1975.	24
5 - La spécialisation des entreprises de BTP dans les travaux d'entretien et d'amélioration des logements.	25
<b>III - LES AUTRES INTERVENTIONS SUR LE MARCHE DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT</b>	<b>27</b>
1 - Organismes.	27

	pages
2 - Les maîtres d'ouvrage.	31
3 - Les maîtres d'oeuvre.	32
4 - Caractéristiques générales sur les intervenants.	33
<b>IV - LES COUTS</b>	<b>35</b>
1 - Entretien et grosses réparations.	35
2 - Amélioration.	36
<b>V - LE FINANCEMENT</b>	<b>39</b>
1 - Financement à caractère privé.	40
2 - Financement à caractère public.	42
3 - Financement des organismes intervenants.	47
4 - Caractéristiques du financement ANAH.	48
5 - Evaluation	49
<b>ANNEXES</b>	
1 - Répartition des résidences principales par année d'achèvement selon le statut d'occupation.	52
2 - Répartition des résidences principales par âge du chef de ménage selon l'année d'achèvement.	53
3 - Répartition des résidences principales par année d'achèvement selon la catégorie socio-professionnelle.	53
4 - Répartition des résidences principales en fonction du confort selon l'année d'achèvement.	54
5 - Répartition des logements ordinaires en fonction des caractéristiques du logement et du nombre de pièces.	55
6 - Répartition des résidences principales par tranche d'unité urbaine selon les caractéristiques détaillées du confort.	56
7 - Répartition des résidences principales par âge du chef de ménage en fonction des caractéristiques du confort.	57
8 - Répartition des résidences principales par catégorie socio-professionnelle du chef de ménage et éléments de confort.	57
9 - Répartition des résidences principales suivant l'indice du peuplement et l'état de confort du logement.	58
10 - Répartition des résidences principales par statut d'occupation selon le confort du logement.	58

# AVANT-PROPOS

Compte tenu de l'importance croissante de l'amélioration de l'habitat pour les pouvoirs publics et les professionnels, la Direction des Affaires Economiques et Internationales a été chargée de coordonner les actions visant à améliorer l'information statistique existante dans ce domaine. La première action entreprise a consisté à tenter de faire adopter un langage commun par l'ensemble des intéressés.

La deuxième action menée a été d'établir un guide statistique sur l'entretien et l'amélioration de l'habitat. L'information existante dans ce domaine étant très diffuse et souvent ancienne, le but de ce guide est de recenser cette information et de la mettre en valeur afin qu'elle soit portée à la connaissance d'un plus grand nombre d'utilisateurs. La mise en place d'outils statistiques nouveaux devrait permettre dans l'avenir une information statistique plus complète ; la publication d'un tableau de bord annuel de l'entretien et l'amélioration de l'habitat est en outre envisagée.

# **INTRODUCTION**



Avant d'aborder le domaine spécifique de l'entretien et de l'amélioration de l'habitat, il est apparu nécessaire de fournir quelques éléments statistiques décrivant le parc de logements sur lesquels s'effectuent ces travaux d'entretien et d'amélioration.

On trouvera en annexe des tableaux plus détaillés, tirés du recensement de la population de 1975, sur les caractéristiques du parc de logements et de son occupation.

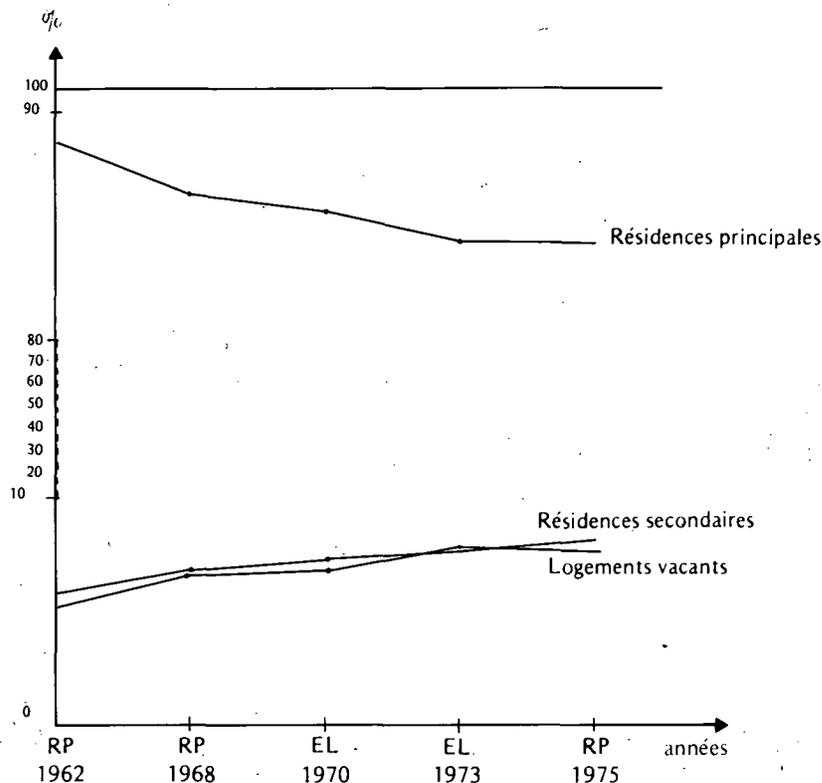
L'évolution du parc de logements a été mesurée grâce aux recensements de la population et aux enquêtes - "logement" : le parc des résidences principales s'est accru entre 1973 et 1975 de 3,6 % tandis que celui des résidences secondaires, au cours de la même période, a augmenté de 6,6 %.

Le rythme d'accroissement du parc des logements vacants connaît un ralentissement depuis 1973 puisque sa croissance est de l'ordre de 1,7 % par an (sur la période 1968-1975 le rythme annuel d'augmentation a été de 4,3 %).

#### 1 - REPARTITION DES LOGEMENTS SELON LEUR CATEGORIE D'APRES LES RE-CENSEMENTS DE 1962, 1968, 1975 ET LES ENQUETES-LOGEMENTS DE 1970 ET 1973

	RP 1962	RP 1968	EL 1970	EL 1973	RP 1975
<b>Résidences principales</b>					
effectifs	14 565 169	15 778 100	16 407 000	17 123 700	17 744 985
%	88,9	86,4	85,8	84,3	84,2
<b>Logements vacants</b>					
effectifs	853 977	1 222 660	1 323 000	1 605 900	1 632 850
%	5,2	6,7	6,9	7,9	7,7
<b>Résidences secondaires</b>					
effectifs	973 103	1 255 360	1 400 000	1 591 700	1 696 240
%	5,9	6,9	7,3	7,8	8,1
<b>Ensemble</b>					
effectifs	16 392 249	18 256 120	19 130 000	20 321 300	21 074 075
%	100	100	100	100	100

## 2 - EVOLUTION DU POURCENTAGE DE RESIDENCES PRINCIPALES, LOGEMENTS VACANTS ET RESIDENCES SECONDAIRES



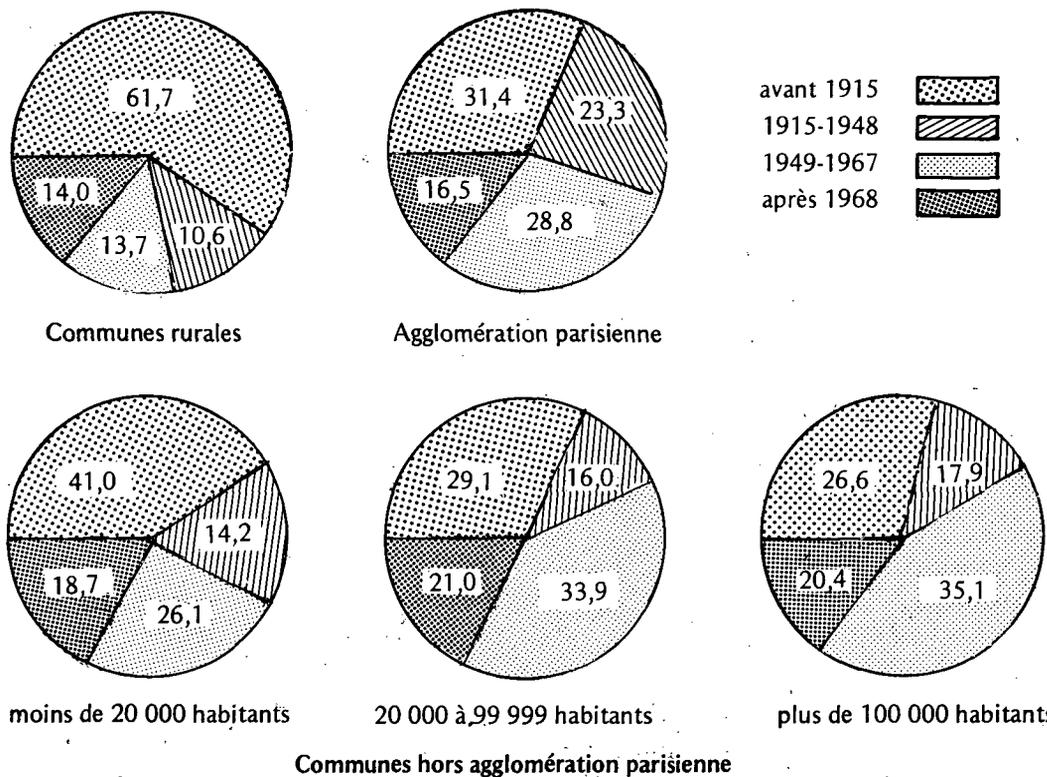
## 3 - REPARTITION DU NOMBRE DE RESIDENCES PRINCIPALES PAR TYPE D'IMMEUBLE SELON L'ANNEE D'ACHEVEMENT

RP 75 Sondage 1/5		année d'achèvement	Ensemble	avant 1871	1871 à 1914	1915 à 1948	1949 à 1967	1968 et après
Type d'immeuble								
Fermes			1 077 095	52,1	25,1	9,9	7,9	5,0
Immeubles de 1 ou 2 logements			9 206 945	22,4	20,1	19,3	22,5	15,7
Immeubles de 3 logements et plus			7 460 945	11,0	17,8	13,4	35,3	22,5
Ensemble			17 744 985	19,4	19,4	16,3	27,0	17,9

Le parc des résidences principales était encore en 1975 assez ancien : 64,5 % des immeubles et 55,1 % des logements étaient construits avant 1948. Parmi ces immeubles, 52,1 % des fermes étaient très anciennes, puisqu'elles ont été achevées avant 1871.

L'ancienneté du parc touche donc principalement les communes rurales.

#### 4 - REPARTITION DU NOMBRE DE RESIDENCES PRINCIPALES PAR TRANCHES D'UNITES URBAINES SELON L'ANNEE D'ACHEVEMENT



#### 5 - ETAT DE CONFORT

##### 5.1 Définitions

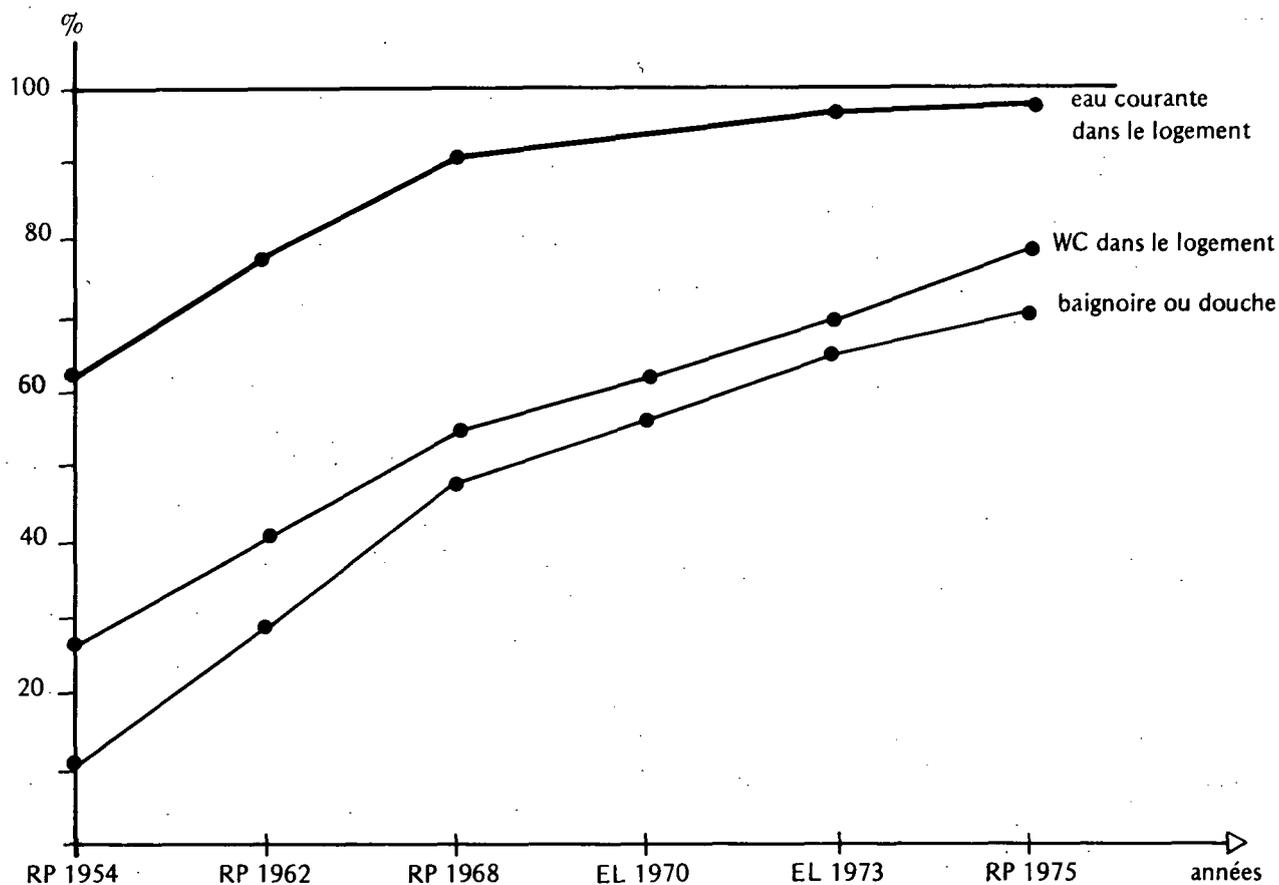
Le recensement de la population distingue les éléments de confort du logement de la manière suivante :

0	Pas d'eau courante dans le logement	
1	Avec eau courante dans le logement Sans baignoire ni douche	avec WC à l'extérieur du logement
		avec WC à l'intérieur du logement
3	Avec eau courante dans le logement Avec baignoire ou douche	avec WC extérieur au logement
		avec WC intérieur au logement
5		avec chauffage central

Les logements de la catégorie 5 possèdent " tout le confort ."

## 5.2 Evolution du confort des résidences principales

donnée par les recensements de la population de 1954, 1962, 1968 et 1975 et par les enquêtes logement de 1970 et 1973.

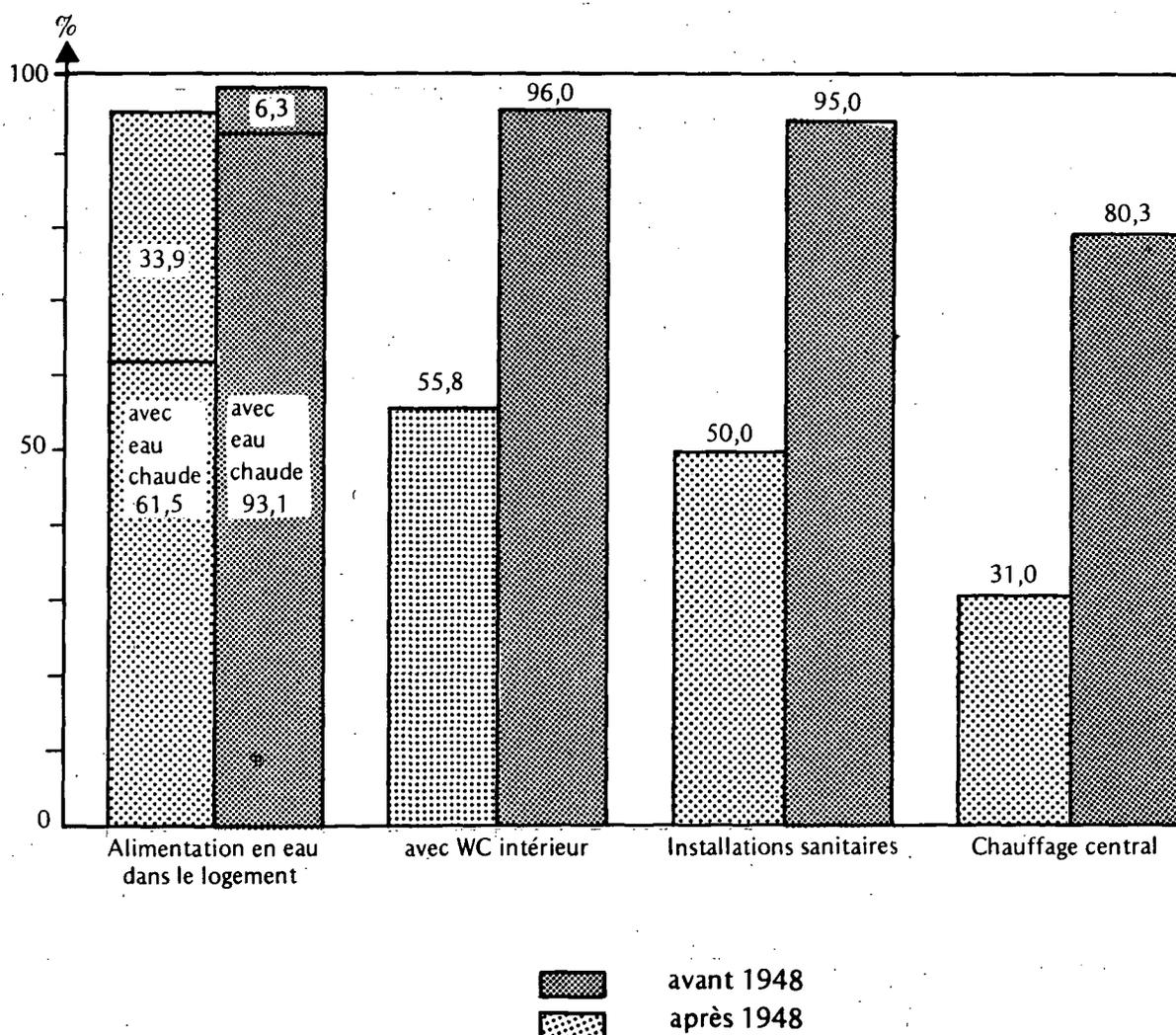


Le recensement de la population de 1975 montre qu'il y a encore parmi les résidences principales :

- 500 000 logements sans eau courante dans le logement.
- 4 600 000 logements sans WC à l'intérieur.
- 5 300 000 logements sans installations sanitaires.
- 8 300 000 logements sans chauffage central (individuel ou collectif).

## 6 - REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES PAR ANNEE D'ACHEVEMENT SELON LES CARACTERISTIQUES DETAILLEES DU CONFORT

Du fait qu'il existe une forte corrélation entre état de confort et année d'achèvement on trouvera une proportion importante de logements inconfortables dans le parc construits avant 1948. En effet, seulement la moitié des logements construits avant cette date possèdent une installation sanitaire, alors qu'après 1948 cette proportion est de 95 %.



**ENTRETIEN  
ET AMELIORATION  
DE L'HABITAT**

# I - LE DOMAINE DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMELIORATION

## 1 - PRINCIPALES DEFINITIONS

Les définitions données ici sont celles qui ont été retenues dans un précédent ouvrage "le langage de l'entretien et de l'amélioration", mis au point par des représentants de l'administration, du secteur para-public et privé.(1).

**Entretien** : travaux ayant pour but de maintenir dans leur état initial de bon fonctionnement des ouvrages existants, sans changer leur usage, ni la nature des prestations qu'ils peuvent offrir.

- . petit entretien : travaux répétitifs qui portent sur des ouvrages endommagés par un usage courant et continu.
- . gros entretien : travaux d'entretien importants, exceptionnels.

**Amélioration** : travaux effectués sur des ouvrages existants, qui, sans changer leur visage, offrent des prestations nouvelles et/ ou de niveau supérieur pour l'usager.

**Etat originel** : est défini comme l'état des ouvrages ou des bâtiments à leur date d'achèvement après réception définitive.

**Etat initial** : est défini comme l'état des ouvrages ou des bâtiments tel qu'il est constaté avant les travaux d'entretien et d'amélioration.

**Etat final** : est défini comme l'état constaté après travaux.

A partir de ces définitions, un schéma théorique a été établi (cf page ci-contre)

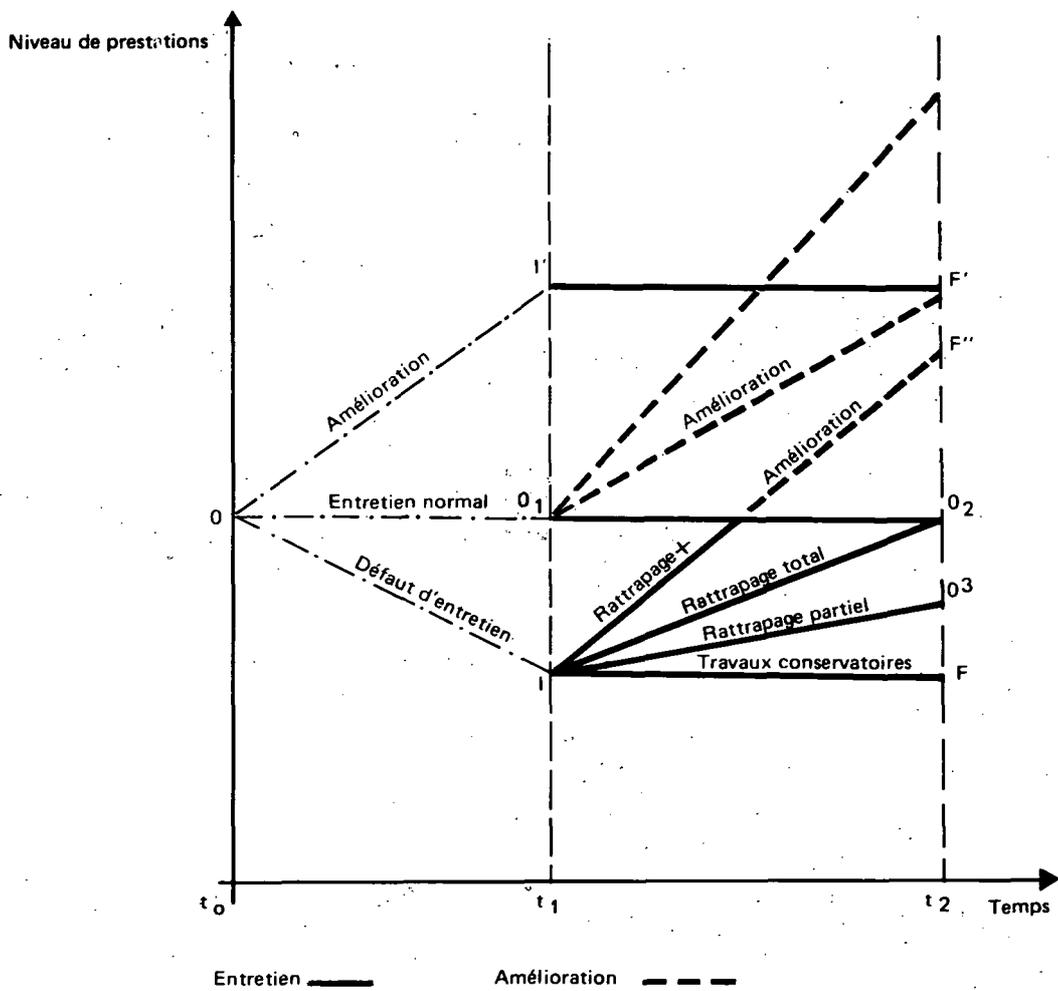
On trouve également les définitions de certains termes qui prêtent souvent à confusion.

**Réhabilitation** : travaux visant à la fois à conforter un bâtiment et à le remettre en état en le dotant des éléments de confort moderne.

**Rénovation urbaine** : opération concernant l'ensemble d'un quartier qui implique la démolition d'immeubles, la libération du sol, le remembrement des parcelles, la redistribution des utilisations du sol entre voirie, logements, équipements et reconstruction à neuf.

(1) Etudes statistiques sur la construction et l'équipement no 49 - (DAEI), 34 rue de la Fédération - Tél : 577.30.10 poste 40. 69)

# Schéma théorique de représentation des travaux d'entretien et d'amélioration



**Restauration** : travaux visant à remettre en état un bâtiment (ou un ouvrage) dans son état originel du fait de son intérêt architectural ou historique marqué.

**Restauration immobilière** : travaux effectués sur un immeuble existant, pouvant comporter des modifications parfois très importantes de l'état des lieux.

## 2- LES ACTIONS

Au cours d'un processus de réhabilitation de logements, différents intervenants peuvent apparaître en dehors de l'Etat et des Collectivités Locales.

Ces intervenants ont été classés en 5 catégories. (1).

- les organismes restaurateurs : ce sont les ARIM, (2) les SEM, (2) les HLM, les ARU qui interviennent toujours à plusieurs niveaux (animation d'opérations, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre, .....)

- les maîtres d'ouvrages : ce sont les SEM, ARIM, HLM, les propriétaires institutionnels, les marchands de biens, les SCI (3) et enfin les particuliers, c'est-à-dire les personnes physiques ou morales susceptibles de financer des travaux d'entretien et d'amélioration.

- les maîtres d'oeuvre : ce sont les maîtres d'oeuvres institutionnels (PACT, SICA, CETICA (4), ...), les maîtres d'oeuvres spécialisés (UNTEC, UNAMOB, FNMOCA (5), les architectes, c'est-à-dire les personnes physiques ou morales, investies d'une compétence dans le domaine technique de l'entretien-amélioration et assumant la direction des études et/ou l'exécution et le règlement des travaux.

- les tiers intervenants : personnes physiques, ou morales qui offrent leurs services du fait de leur connaissance des problèmes en entretien-amélioration aux organis-

(1) cf : rapport no 4 du Conseil National de la Statistique (1977) "pour une meilleure information économique de l'entretien et l'amélioration de l'habitat"

(2) ARIM : Association de Restauration Immobilière  
SEM : Société d'Economie Mixte  
ARU : Association de Restauration Urbaine

(3) SCI : Société Civile Immobilière

(4) PACT : Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat  
SICA : Société d'Intérêt Collectif Agricole  
CETICA : Centre de Travaux Immobiliers de Conservation et d'Aménagement

(5) UNTEC : Chambre Syndicale des Métreurs  
UNAMOB : Union Nationale des Maîtres d'Oeuvre en Bâtiment  
FNMOCA : Fédération Nationale des Maîtres d'Oeuvre

mes qui font des prêts aux collectivités locales pour améliorer les immeubles ou logements. Ce sont les PACT, les CDHR, UNPI (1), et les CETICA.

- les producteurs : ce sont les entreprises, les propriétaires institutionnels et les ménages qui effectuent différents travaux.

- les organismes financiers : une distinction est faite entre les financements à caractère public et les financements à caractère privé.

Les concours offerts pour le financement des travaux d'entretien et d'amélioration sont relativement variés : subventions, primes, bonifications d'intérêts, déductions fiscales, prêts, APL (2).....

(1) CDHR : Comité Départemental d'Habitat Rural  
UNPI : Union Nationale de la Propriété Immobilière

(2) APL : Aide Personnalisée au Logement

## **II - LA PRODUCTION DES ENTREPRISES DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS**

Il est nécessaire de rappeler que l'activité des entreprises de BTP ne représente qu'une proportion (inconnue) de l'activité totale des producteurs. En effet on ne possède aucune donnée quantitative sur l'auto-production des maîtres d'ouvrage, qu'il s'agisse de propriétaires institutionnels ou de ménages.

### **1 - EVOLUTION DU MONTANT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMELIORATION DES LOGEMENTS**

Les résultats concernant l'activité des entreprises de BTP dans le domaine de l'entretien et de l'amélioration sont tirés de l'Enquête Annuelle d'Entreprise gérée par la Direction des Affaires Economiques et Internationales. Toutes les entreprises employant plus de 20 salariés ont été enquêtées. Pour les entreprises, un taux de sondage est appliqué : il est de 1/10ème pour les entreprises employant de 6 à 19 salariés et de 1/25ème pour les entreprises de moins de 6 salariés.

Les travaux d'entretien et d'amélioration ont, pour la plupart des tableaux, été agrégés, les entreprises faisant assez mal la distinction entre ces deux notions.

Les travaux d'entretien et d'amélioration sont ventilés, d'une part, suivant la nature des travaux effectués sur les chantiers découlant de l'ancienne nomenclature d'activités économiques (N.A.E) de l'INSEE et, d'autre part, suivant l'activité principale de l'entreprise en utilisant la nouvelle nomenclature d'activités et de produits (N.A.P).

Le montant des travaux d'entretien et d'amélioration pour 1975 a fait l'objet d'un redressement, l'échantillon de base pour les petites entreprises (moins de 6 salariés) présentant quelques lacunes.

Environ 22 milliards de travaux d'entretien et d'amélioration de logements ont été réalisés par les entreprises de BTP en 1975, soit 26 % du total des travaux sur le logement réalisés par ces mêmes entreprises.

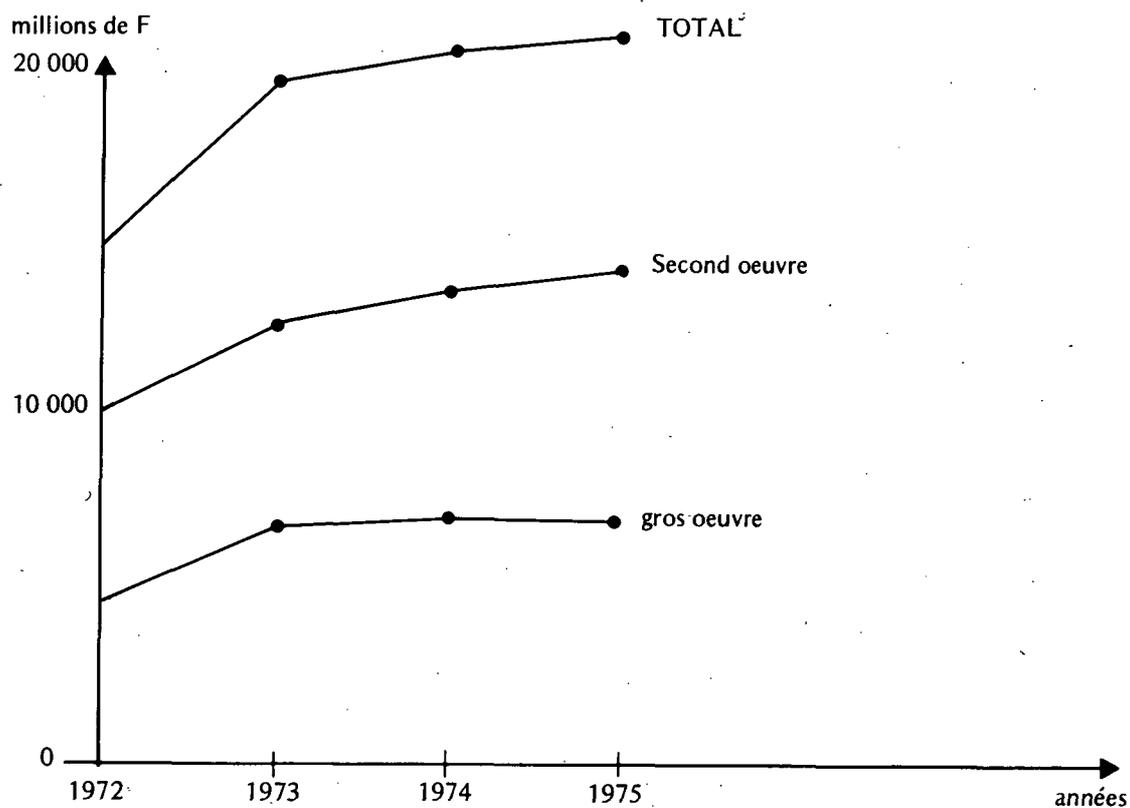
Plus de 67. % de ces travaux sont du second oeuvre.

## 1.1 Evolution du montant des travaux d'entretien et d'amélioration sur le logement en millions de francs

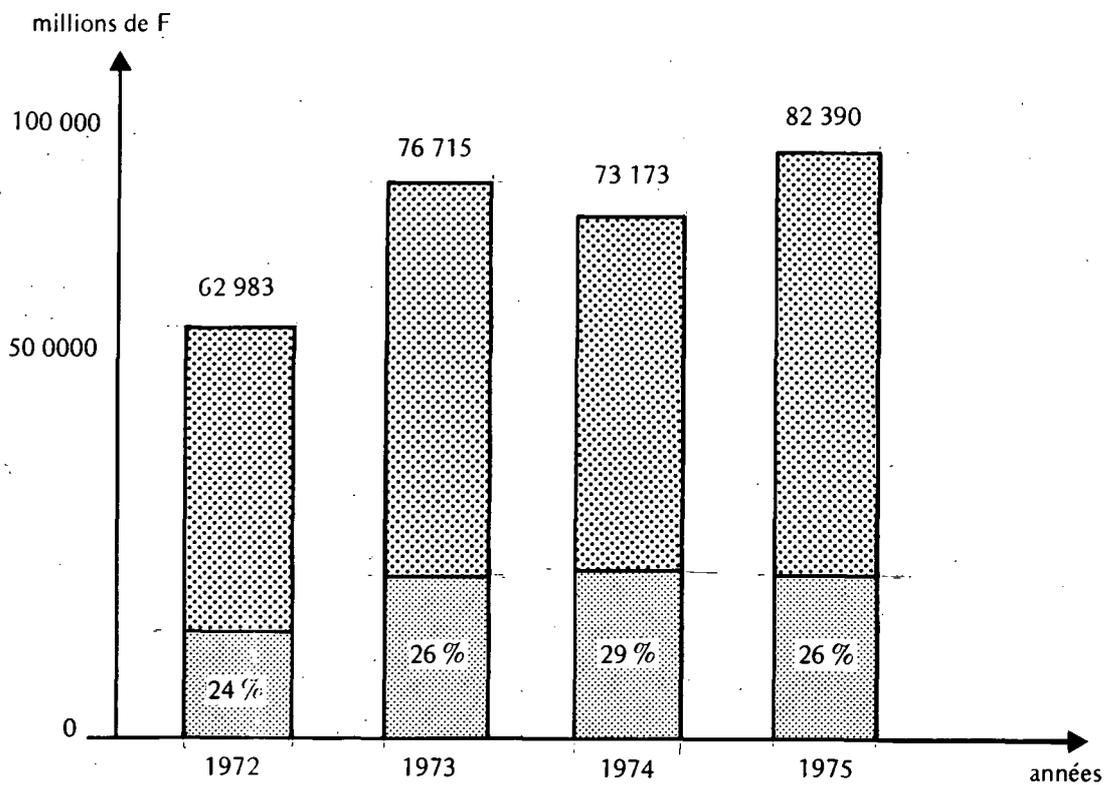
Source : Enquête Annuelle d'entreprise

Nature des travaux	1972	1973	1974	1975
<b>Entreprise générale de bâtiment</b>				
Entretien	170	550	581	381
Amélioration	428	1 166	562	568
<b>Total</b>	<b>598</b>	<b>1 716</b>	<b>1 143</b>	<b>949</b>
<b>Maçonnerie</b>				
Entretien	1 889	2 448	3 144	2 696
Amélioration	2 471	2 846	2 847	3 412
<b>Total</b>	<b>4 360</b>	<b>5 294</b>	<b>5 991</b>	<b>6 108</b>
<b>Charpente en bois et menuiserie</b>				
Entretien	637	816	1 233	880
Amélioration	1 075	1 000	1 223	1 399
<b>Total</b>	<b>1 712</b>	<b>1 816</b>	<b>2 456</b>	<b>2 279</b>
<b>Couverture, plomberie</b>				
Entretien	1 570	2 099	1 907	2 171
Amélioration	1 665	1 535	1 424	1 752
<b>Total</b>	<b>3 235</b>	<b>3 634</b>	<b>3 331</b>	<b>3 923</b>
<b>Serrurerie de bâtiment</b>				
Entretien	88	228	403	509
Amélioration	232	128	279	221
<b>Total</b>	<b>320</b>	<b>356</b>	<b>682</b>	<b>730</b>
<b>Fumisterie de bâtiment</b>				
Entretien	449	929	992	820
Amélioration	1 260	1 471	1 175	1 171
<b>Total</b>	<b>1 709</b>	<b>2 400</b>	<b>2 167</b>	<b>1 991</b>
<b>Peinture de bâtiment</b>				
Entretien	1 849	2 743	2 955	2 783
Amélioration	540	485	636	884
<b>Total</b>	<b>2 389</b>	<b>3 228</b>	<b>3 591</b>	<b>3 667</b>
<b>Aménagement de locaux</b>				
Entretien	105	89	304	260
Amélioration	102	264	183	267
<b>Total</b>	<b>207</b>	<b>353</b>	<b>487</b>	<b>527</b>
<b>Installation électrique</b>				
Entretien	309	521	579	733
Amélioration	540	598	610	708
<b>Total</b>	<b>849</b>	<b>1 119</b>	<b>1 189</b>	<b>1 441</b>
<b>Total</b>				
Entretien	7 066	10 423	12 098	11 233
Amélioration	8 313	9 493	8 939	10 382
<b>Total</b>	<b>15 379</b>	<b>19 919</b>	<b>21 037</b>	<b>21 615</b>

### 1.2 Evolution du montant des travaux d'entretien et d'amélioration



### 1.3 Part du montant des travaux d'entretien - amélioration par rapport à l'ensemble de l'activité de logement des entreprises



1.4 Evolution du montant des travaux d'entretien et d'amélioration des logements par nature de travaux en % .

Nature des travaux	1972	1973	1974	1975
Entreprise générale de bâtiment	4	8	5	5
Maçonnerie	28	27	29	28
Charpente en bois et menuiserie	11	9	12	11
Couverture-plomberie	21	18	16	18
Serrurerie de bâtiment	2	2	3	3
Fumisterie de bâtiment	11	12	10	9
Peinture de bâtiment	16	16	17	17
Aménagement de locaux	1	2	2	2
Installation électrique	6	6	6	7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

2 - STRUCTURE DES ENTREPRISES QUI EFFECTUENT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMELIORATION DANS LE LOGEMENT EN 1975

*en nombre d'entreprises*

Activité principale des entreprises NAP	Taille des entreprises					Total
	0 à 5 salariés	6 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus		
<b>GROS-OEUVRE</b>						
Construction industrialisée	1 301	66	14	2	1 383	
Maçonnerie	34 987	7 652	765	14	43 418	
<b>Total</b>	<b>36 288</b>	<b>7 718</b>	<b>779</b>	<b>16</b>	<b>44 801</b>	
<b>SECOND - OEUVRE</b>						
Installation électrique	13 863	2 079	80	8	16 030	
Génie climatique	4 762	1 335	105	5	6 207	
Menuiserie - serrurerie	35 811	3 574	151	-	39 536	
Couverture - plomberie	21 306	3 017	168	5	24 496	
Aménagements - finitions	48 091	4 793	337	5	53 226	
<b>Total</b>	<b>123 833</b>	<b>14 798</b>	<b>841</b>	<b>23</b>	<b>139 495</b>	
<b>TOTAL BATIMENT</b>	<b>160 121</b>	<b>22 516</b>	<b>1 620</b>	<b>39</b>	<b>184 293</b>	

**3 - ANALYSE DES ACHATS DES ENTREPRISES SPECIALISEES DANS  
TAUX DE SPECIALISATION SUPERIEUR A 90 %**

Produits consommés  Secteur d'activité principale	Produits pétroliers	Produits bitumineux	Sables et graviers	Briques, tuiles, hourdis	Plâtre et produits en plâtre	Chaux et ciment	Béton prêt à l'emploi	Grès, cérame carreaux	Verre plat et miroiterie	Papiers peints et carton	Tapisserie et moquette	Plastiques et caoutchouc
<b>Maçonnerie</b>	4,2	0,7	16,4	9,0	4,2	18,2	14,2	4,5	0,3	0,2	0,2	1,8
<b>Génie climatique</b>	9,4	0,5	0,7	0,7	0,3	0,4	1,8	5,4	—	—	—	3,3
<b>Menuiserie - serrurerie</b>	0,4	—	0,8	0,5	3,4	0,1	0,1	0,6	0,5	—	0,6	1,1
<b>Couverture - plomberie</b>	1,9	9,0	5,4	6,6	0,4	0,6	0,9	11,4	0,1	0,2	0,2	3,0
<b>Aménagements, finitions</b>	1,0	—	1,0	1,2	6,3	1,8	0,8	6,2	6,5	12,2	13,0	6,0
<b>Installation électrique</b>	0,7	—	0,2	—	—	0,3	1,4	0,2	—	—	—	0,2
<b>Total Bâtiment</b>	2,2	2,0	4,6	3,4	3,0	3,9	3,2	5,1	1,8	3,2	3,5	2,8

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMELIORATION EN 1975

Para- chimie	Peintures, vernis colles	Produits chimiques	Bois	Aciers et béton	Produits de transformation acier	Produits de fonderie	Produits de sidérurgie	Articles métalliques	Matériel grosse mécanique	Matériel électrique	Produits non ferreux	Autres achats	Total	Montant en milliers de F.
0,2	0,6	0,1	6,7	6,7	1,3	0,3	0,6	1,1	0,6	0,3	0,5	7,1	100	691 054
0,1	0,2	0,9	1,5	0,1	1,7	6,2	12,0	1,1	33,0	2,4	4,9	13,4	100	261 988
0,1	0,6	0,1	60,8	0,4	5,5	7,9	0,2	10,5	0,4	0,4	2,4	2,6	100	640 260
—	0,5	0,7	3,2		1,2	2,1	11,7	0,9	23,8	1,8	10,1	4,3	100	759 167
0,2	30,6	0,1	4,2		0,5	0,2	0,4	1,5	0,6	0,4	0,5	4,8	100	981 287
0,2	4,6	0,1	0,4		0,8	0,3	2,4	0,7	2,5	78,5	2,0	4,5	100	501 233
0,2	8,7	0,3	13,4	1,3	1,7	2,3	3,6	2,7	7,6	10,9	3,2	5,4	100	3 834 989

4 - REPARTITION DU MONTANT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMELIORATION DES LOGEMENTS SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE EN 1974 ET 1975

Taille	1974		1975	
	<i>montant des travaux en millions de francs</i>	%	<i>montant des travaux en millions de francs</i>	%
0 à 5 salariés	9 995	47,5	11 348	52,5
6 à 19 salariés	4 470	21,2	4 357	20,1
20 à 49 salariés	3 002	14,3	3 080	14,2
50 à 99 salariés	1 489	7,1	1 107	5,1
100 à 199 salariés	954	4,5	748	3,5
200 à 499 salariés	492	2,3	360	1,7
500 à 999 salariés	393	1,9	187	0,9
1 000 salariés et plus	242	1,2	428	2,0
Total	21 037	100,0	21 615	100,0

En 1975, plus de la moitié des travaux d'entretien et d'amélioration sont réalisés par des entreprises artisanales (moins de 6 salariés).

L'essentiel des travaux d'entretien et d'amélioration sont d'ailleurs effectués par des petites entreprises (moins de 50 salariés) et cette tendance s'accroît, puisque cette part passe de 83 % en 1974 à 86,8 % en 1975.

## 5 - LA SPECIALISATION DES ENTREPRISES DE BTP DANS L'ENTRETIEN ET L'AMELIORATION DE L'HABITAT

### 5.1 Montant des travaux en fonction du degré de spécialisation et de la taille de l'entreprise (1)

Degré de spécialisation	0 à 5 salariés	6 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 199 salariés	+ de 200 salariés	Total
moins de 5 %	0,2	0,8	1,6	3,7	7,1	1,1
5 à 25 %	5,6	11,4	15,2	20,3	30,1	10,4
25 à 50 %	14,6	18,9	20,6	17,6	10,4	16,5
50 à 75 %	17,3	19,5	15,7	19,3	23,2	17,9
75 à 90 %	11,3	11,5	7,6	8,5	12,0	10,6
plus de 90 %	51,0	37,9	39,3	30,6	17,2	43,5
Total	100	100	100	100	100	100

Ces tableaux montrent que les entreprises qui exécutent des travaux d'entretien et d'amélioration sont des entreprises qui se spécialisent, à priori ou non, dans cette activité : 43,5 % du montant des travaux sont réalisés par des entreprises dont le degré de spécialisation dans l'entretien et l'amélioration est supérieur à 90 %. Cette spécialisation est surtout le fait d'entreprises artisanales (moins de 6 salariés) et dont l'activité principale est "aménagement et finitions" (c'est à dire peinture, vitrerie, revêtements, sols et murs) et couverture-plomberie.

(1) Degré de spécialisation : part de l'activité logement de l'entreprise consacrée à des travaux d'entretien et d'amélioration.

**5.2 Montant des travaux d'amélioration et d'entretien suivant l'activité principale et le degré de spécialisation des entreprises en 1975**

*millions de francs et %*

Activité principale des entreprises	Degré de spécialisation	Degré de spécialisation						Total en millions de F
		de— 5 %	5 à 25 %	25 à 50 %	50 à 75 %	75 à 90 %	+ de 90%	
<b>GROS-OEUVRE</b>								
Construction industrialisée		0,7	7,4	8,9	26,7	5,2	51,1	194
Maçonnerie		1,8	14,4	19,3	16,0	10,0	38,5	5 361
	<b>total</b>	1,8	14,1	18,9	16,4	9,9	38,9	5 555
<b>SECOND OEUVRE</b>								
Installation électrique		1,7	12,5	28,2	18,2	7,2	32,3	1 319
Génie climatique		0,9	11,5	12,9	25,9	10,8	38,0	1 556
Menuiserie-serrurerie		0,9	11,9	23,5	16,6	12,7	34,4	2 810
Couverture-plomberie		0,4	8,8	13,8	18,9	10,3	47,8	4 669
Aménagements-finitions		0,6	5,7	11,8	17,1	11,5	53,3	5 706
	<b>total</b>	0,7	8,8	15,9	18,5	10,9	45,2	16 060
<b>TOTAL BATIMENT</b>		1,0	10,2	16,7	17,9	10,7	43,5	21 615

### **III - LES AUTRES INTERVENTIONS SUR LE MARCHÉ DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT**

Devant le peu d'informations quantitatives détenues par les organismes intervenants, il n'a pas été toujours possible d'évaluer l'intervention des différentes catégories dans le marché de l'entretien et de l'amélioration de l'habitat. On a donc présenté les statistiques de certains organismes pouvant remplir plusieurs types de missions. D'autre part l'intervention des propriétaires institutionnels n'a pas été analysée ici, mais doit faire l'objet d'une étude spécifique.

De ce fait, il est nécessaire de replacer l'intervention des organismes décrits dans le total de l'entretien et de l'amélioration. ARIM et PACT étaient intervenus en 1975 pour environ 600 millions de francs de travaux, soit 3 % du montant total (22 milliards EAE (1) et en 1977 ont

amélioré ARIM : 1 600 logements  
PACT : 50 000 logements

De même en 1975, le montant des travaux, ayant fait l'objet d'une subvention de L'ANAH, représentait environ 8 % du montant total des travaux d'entretien et d'amélioration de l'habitat.

#### **1 - ORGANISMES**

##### **1.1 Les ARIM**

Les résultats présentés pour les ARIM sont les résultats de l'intervention de ces organismes dans le cadre de missions publiques (opérations programmées, opérations groupées). Au 31 décembre 1977, les ARIM depuis le début de leur activité ont :

achevé 7 177 logements  
1 119 logements sont en cours de réalisation  
2 483 logements sont à l'étude

sont donc intervenus sur au total :

10 779 logements

Rappelons que les 4/5 des contrats d'étude aboutissent à une réalisation.

(1) Enquête Annuelle d'Entreprise.

### Montant des travaux réalisés et nombre de logements améliorés en 1976

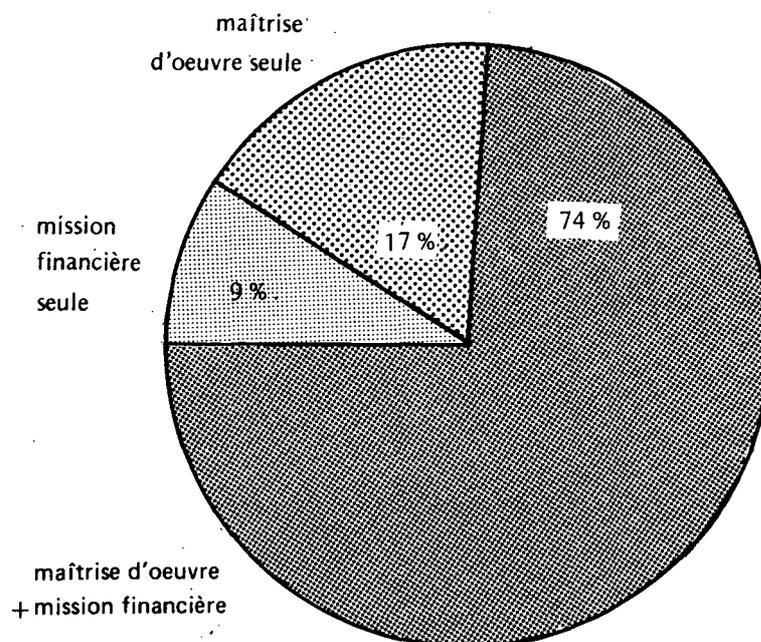
source ARIM

	1976
Montant des travaux <i>en millions de francs</i>	70,5
Nombre de logements dans les opérations en cours	
mis aux normes	1 624
mis en chantier	1 500
mis à l'étude	2 000

Pour l'année 1977, plus de 1 600 logements ont été terminés pour un montant de travaux estimé à environ 82 millions de francs.

A partir d'un échantillon représentant 2/3 des chantiers terminés dans l'année, on a pu déterminer le type d'intervention de l'ARIM.

### Nombre de logements améliorés selon le type d'intervention



**Répartition en % des logements, avant et après travaux, selon  
le statut d'occupation en 1977**

*Source ARIM*

%

	Avant travaux	Après travaux
Logements vacants	46,8	4
Locataires	43,1	86,6
Propriétaires occupants	8,8	8,5
Données non fournies	1,3	0,9

Les ARIM interviennent pour près de la moitié de leur activité sur des logements vacants. Après réhabilitation des logements, 86,6 % des logements sont loués.

### 1.2 Les centres PACT

Les 130 centres PACT sont intervenus en 1977 sur près de 50 000 logements. Les statistiques ci-dessous sont quasi exhaustives.

**Evolution du montant des travaux d'amélioration de l'habitat  
et nombre de logements améliorés**

*Source PACT*

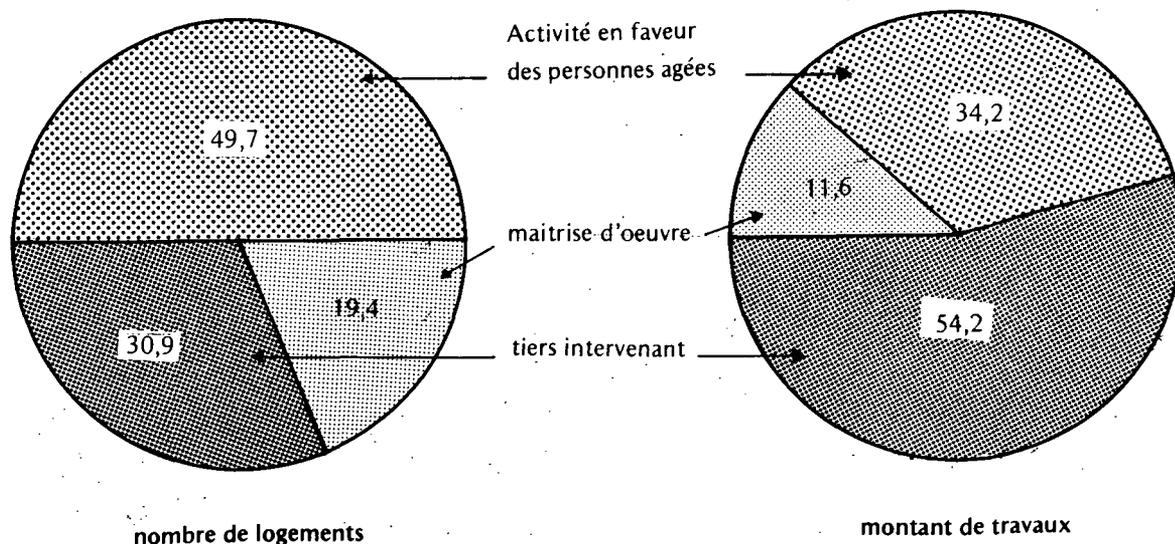
	1974	1975	1976	1977
Montant des travaux en millions de Francs	317,4	534,2	704,5	818,5
Nombre de logements améliorés	32 036	44 874	50 808	49 942
Montant moyen de travaux, logement en F.	10 000	12 000	14 000	16 400

**Montant des travaux et nombre de logements améliorés selon  
le type d'intervention en 1977**

Source PACT

	Nombre de logements	Montant des travaux en millions de F	Montant des travaux par logement en millions de F
Activité en faveur des personnes âgées	24 800	95	3 800
Maîtrise d'oeuvre	9 700	280	28 900
Tiers intervenant	15 400	443	28 800
<b>Total</b>	<b>49 900</b>	<b>818</b>	<b>16 400</b>

Les PACT interviennent pour près de 50 % de leur activité sur des logements occupés par des personnes âgées. Toutefois leur activité en tant que "tiers intervenants" représente plus de la moitié du montant des travaux réalisés.



**Répartition du montant des travaux et nombre de logements améliorés par catégories de bénéficiaires, en 1976 et 1977**

Source PACT

Catégorie de bénéficiaires	1976		1977	
	Montant des travaux %	Nombre de logements %	Montant des travaux %	Nombre de logements %
Familles	575,2 81,6	22 874 45,0	693,6 84,7	23 703 47,5
Personnes âgées	91,0 12,9	26 303 51,8	95,1 11,6	24 827 49,7
Autres	38,3 5,5	1 631 3,2	29,8 3,7	1 412 2,8
<b>Total</b>	<b>704,5 100</b>	<b>50 808 100</b>	<b>818,5 100</b>	<b>49 942 100</b>

**2 - LES MAITRES D'OUVRAGE**

Les seules données globales sur l'intervention des maîtres d'ouvrage dans l'entretien et l'amélioration sont tirées de l'Enquête Annuelle d'Entreprise.

Source EAE

	1974		1975	
	Montant en millions de F.	%	Montant en millions de F.	%
Particuliers	15 902	75,6	16 773	77,6
Offices HLM	1 029	4,9	886	4,1
Promoteurs	905	4,3	671	3,1
Entreprises	379	1,8	454	2,1
Etat et collectivités locales	740	3,5	821	3,8
Divers non précisé	2 082	9,9	2 010	9,3
<b>Ensemble</b>	<b>21 037</b>	<b>100</b>	<b>21 615</b>	<b>100</b>

**Promoteurs** : promoteurs privés et institutionnels autres que les offices H.L.M.

**Entreprises** : entreprises privées et publiques, financières et non financières.

**Etat et collectivités locales** : administrations de l'état et administrations privées.

**Divers** : travaux annexes au logement et logement sans autre indication.

Ces statistiques présentent certaines lacunes car elles ne permettent pas de différencier, à l'intérieur de la rubrique "particuliers", l'activité des propriétaires et celle des professionnels de l'immobilier (administrateurs de biens et syndics de copropriété).

Les SEM (Sociétés d'Economie Mixte) accomplissent des missions de maîtrise d'ouvrage soit pour leur propre patrimoine, soit la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte d'autres propriétaires.

Sur le parc immobilier géré par la SCIC (environ 150 000 logements au sein de 700 groupes immobiliers), les travaux d'entretien et d'amélioration ont été les suivants :

**Dépenses de gros entretien et d'amélioration en milliers de francs  
ensemble du patrimoine SCIC**

Années	Total	Grosses réparations	Travaux d'améliorations
1972	48 365	42 432	5 933
1973	60 087	52 000	8 087
1974	85 827	74 437	11 390
1975	92 921	80 360	12 561
1977	120 713	104 805	15 908

### 3 - LES MAITRES D'OEUVRE

Il n'existe aucune donnée globale sur l'intervention des différents maîtres d'oeuvre sur le marché de l'entretien et l'amélioration de l'habitat. Les statistiques de l'ANAH font apparaître qu'en 1977, environ 43 % des interventions s'effectuent sans maîtrise d'oeuvre.

#### 3.1 Maîtres d'oeuvres institutionnels

Maîtrise d'oeuvre seule : en 1977 ARIM : environ 15 millions de F.

PACT : environ 280 millions de F.

-----

295 millions de F.

#### 3.2 Maîtres d'oeuvres spécialisés

On ne dispose d'aucune donnée sur leurs interventions.

#### 3.3 Les architectes

L'intervention des architectes sur le marché de l'entretien et l'amélioration de l'habitat est faible. Les statistiques possédées ne sont pas récentes puisqu'elles datent de 1974.

Ces statistiques sont fournies par la Mutuelle des Architectes Français (taux de couverture de la profession : 96 % des architectes exerçant une profession libérale).

#### Répartition du montant des travaux d'entretien

Source MAF

millions de F.

Type logement	Type client	1973			1974		
		Client public	Client privé	Total	Client public	Client privé	Total
Individuel locatif		11,4	37,0	48,4	16,7	45,7	62,4
Individuel propriété		4,9	237,2	242,1	9,2	296,8	306,0
Collectif locatif		80,5	213,5	294,0	70,1	224,5	294,6
Collectif propriété		8,3	306,2	314,5	14,7	372,8	387,5
	Ensemble	105,1	793,9	899,0	110,7	939,8	1 050,5

Ce milliard de travaux d'entretien et d'amélioration réalisé par les architectes sur le logement ne représente que 28 % du montant total des travaux d'entretien et d'amélioration (3,8 milliards) qu'ils effectuent (commerces, bureaux, autres ....).

D'autre part, plus de 90 % de leurs interventions se passent auprès de clients privés. La part des travaux effectués par leur intermédiaire en 1974 représente environ 5 % des travaux réalisés dans ce domaine (d'après le montant des travaux de l'enquête annuelle d'entreprise en 1974 : environ 21 milliards de F).

#### 4 - CARACTERISTIQUES GENERALES SUR LES INTERVENANTS

L'ANAH seule fournit, au travers de l'étude des dossiers qu'elle gère, des pourcentages sur les divers types d'intervention. Les travaux réalisés en 1977 avec l'aide de l'ANAH sont de l'ordre de 1,7 milliard de F (travaux privatifs et communs), et portent sur 35 000 logements (travaux privatifs).

### Les types d'intervenants

Source ANAH 1977

	Nombre de logements		Montant des travaux <i>en milliers de F.</i>	
		%		%
<b>DEMANDEUR</b>				
Personne physique	29 000	83	1 309 000	77
Personne morale	4 900	14	306 000	18
Autres demandeurs	1 100	3	85 000	5
<b>MANDATAIRE</b>				
Non professionnel	3 850	11	204 000	12
Agent immobilier	5 250	15	306 000	18
Autres mandataires	7 700	22	357 000	21
Sans mandataire	18 200	52	833 000	49
<b>INTERMEDIAIRE</b>				
Groupage seul	5 600	16	204 000	12
Groupage et maîtrise d'oeuvre	4 550	13	255 000	15
Maîtrise d'oeuvre seule	11 550	33	714 000	42
Sans intermédiaire	13 500	38	527 000	31

## IV - LES COÛTS

Les coûts observés des travaux d'entretien et d'amélioration sont très variables. Tous les facteurs de variation n'ont pu être chiffrés ; on présentera quelques résultats obtenus.

### 1 - ENTRETIEN ET GROSSES REPARATIONS

L'observatoire de l'entretien (source : SEDES) a enregistré quelques coûts de travaux d'entretien en 1976 sur un échantillon de 46 056 logements.

Il est très important de noter les caractéristiques de cet échantillon :

- 0,3 % des logements ont été achevés avant 1948
- 71,1 % entre 1949 et 1967
- 28,6 % depuis 1968

Il s'agit donc de logements récents et dont le niveau de confort est bon (93 % possèdent tout le confort au sens INSEE).

D'autre part, il s'agit de résultats moyens : c'est une moyenne non pondérée des moyennes obtenues par adhérent. Des écarts importants peuvent exister d'un immeuble à l'autre.

#### a - Coûts en 1976 par nature de travaux

Source SEDES

Nature des travaux	Coût par logement en F
Grosses réparations	521,9
Entretien courant	449,5
Améliorations, aménagements complémentaires, travaux confortatifs	86,0

b - Coûts en 1976 par partie d'ouvrage

Source SEDES

Partie d'ouvrage	Coût par logement en F.
Eléments de façade et toiture	266
Parties collectives	112
Equipements intérieurs de service général des bâtiments	93
Parties privatives	281
Environnement, viabilité, équipements généraux de l'opération	93
Dépenses non affectées	330
Ensemble	1 175

D'autres observations ont été obtenues par la SEDES en essayant d'établir des relations causales entre les caractéristiques des immeubles et les dépenses (classe d'âge, type de maître d'ouvrage, localisation, importance de l'ensemble en nombre de logements, ...).

Beaucoup de critères interviennent donc dans la constitution du coût de travaux d'entretien et d'amélioration.

## 2 - AMELIORATION

L'ANAH et l'ARIM ont calculé des montants moyens par nature de travaux. On constate qu'en ce qui concerne les travaux privés, la moyenne par logement se situe entre 25 000 et 31 000 F pour les deux organismes en 1977.

## 2.1 Coût d'amélioration en fonction de la nature des travaux

### Montant moyen de travaux par logement

Source ANAH 1977

en francs

	Travaux privatifs	Sans changement cat. 1	Passage cat. 1 à cat. 2	Passage cat. 1 à cat. 3	Sans changement cat. 2	Passage cat. 2 à cat. 3	Sans changement cat. 3
1975	29 500	8 000	28 000	44 000	12 500	20 000	23 000
1976	31 100	10 200	21 600	49 700	11 400	21 800	23 700
1977	31 000	11 100	22 600	48 600	16 200	19 800	28 500

Catégorie 1 : Absence WC intérieur et salle d'eau

Catégorie 2 : Présence WC intérieur et salle d'eau

Catégorie 3 : Présence WC intérieur, salle d'eau et chauffage central.

### Montant moyen de travaux par logement en 1977

(Echantillon de l'ordre des 2/3 des chantiers terminés dans l'année avec le concours des ARIM)

Source ARIM

	Cat 1 : installations d'équipements intérieurs au logement	Cat2=Cat1+installations chauffage central et trav. parties communes	Cat 3=Cat2+travaux lourds sur structure immeuble	Ensemble
Répartition des logts suivant la catégorie des travaux	18 %	47 %	35 %	100 %
Coût moyen / logement	24 700 F	48 600 F	75 600 F	53 900 F
Fourchette de coût	moins de 30 000 pour les 3/4 des logements	20 000 à 70 000 pour les 3/4 des logements	40 000 à 150 000 pour les 3/4 des logements	moins de 15 000 F pour 12 % des logements
Coût moyen au m2 habitable	380 F	1 060 F	1 540 F	1 100 F

## 2.2 Coût d'amélioration en fonction du type d'intervention

### Montant des travaux par logement en 1976 et 1977

<i>Source PACT</i>	<i>en francs</i>	
	1976	1977
Activité en faveur des personnes âgées	3 500	3 800
Maitrise d'oeuvre	21 800	28 900
Tiers intervenant	28 000	28 800
Ensemble	13 900	16 400

Un des critères qui fait varier le coût d'une opération d'entretien ou d'amélioration est le type d'intervention. On remarque à partir des résultats obtenus par les PACT que les coûts par logement, en ce qui concerne l'intervention en faveur des personnes âgées, sont nettement inférieurs aux autres types d'intervention.

## V - LE FINANCEMENT

- 1 - Financement à caractère privé (1)
- 2 - Financement à caractère public (1)
  - 2.1 Par catégorie
  - 2.2 Par type d'opération
- 3 - Financement de certains organismes intervenants : ARIM et PACT
- 4 - Bénéficiaire des aides, caractéristiques du bien immobilier et des travaux (ANAH)
- 5 - Evaluation du nombre de logements réhabilités avec l'aide de l'Etat.

Tableau récapitulatif 1977

Financements	Montant en millions de F
à caractère privé (amélioration)	7 626
à caractère public (y compris acquisition amélioration)	3 980
dont amélioration	3 023

Le montant des financements à caractère privé attribué pour des travaux d'entretien et d'amélioration des logements est environ deux fois plus important que le montant des financements à caractère public.

(1) La frontière tracée entre ces deux domaines avait été établie par l'un des groupes de travail du Conseil National de la Statistique et est en partie arbitraire, en raison notamment du rôle dans la répartition des aides budgétaires confié par l'Etat à des organismes privés.

## 1 - FINANCEMENT A CARACTERE PRIVE

Montant des prêts nouveaux et autres apports effectivement versés pendant l'année au titre du gros entretien et amélioration des logements.

*en millions de francs*

Prêteurs	1974	1975	1976	1977
Banques	1 221	1 443	1 505	1 624
Etablissements financiers	608	513	987	777
CDC et Caisses d'Épargne	299	490	809	1 315
Organismes financiers spécialisés (1)	1 798	2 720	3 369	3 680
Crédit foncier		50	195	230
<b>Total</b>	<b>3 926</b>	<b>5 216</b>	<b>6 865</b>	<b>7 626</b>
		(33 %)	(32 %)	(11 %)

Ces chiffres sont tirés des comptes financiers du logement établis par la Banque de France. On peut constater deux lacunes : d'une part les travaux d'agrandissement font partie des investissements en logements neufs ; d'autre part, lors de l'acquisition de logements anciens, les propriétaires effectuent fréquemment des travaux et le crédit global accordé pour l'acquisition et les travaux, est ordinairement comptabilisé par le prêteur avec les prêts aux logements anciens.

Ce tableau décrit le montant des crédits nouveaux distribués aux ménages du secteur " non aidé". Le gros entretien reprend tous les travaux importants à la charge du propriétaire qui font partie de la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF).

(1) Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Crédit coopératif et Comptoir des entrepreneurs.

Les crédits à l'amélioration et au gros entretien se sont accrus à un rythme rapide (+ 32 % en 1976 par rapport à 1975). Cependant cet accroissement est plus faible pour 1977 (+ 11 % ) par rapport à 1976. Ces crédits ne constituent encore en 1977 que 7,9 % du total des crédits au logement.

La répartition des prêts selon leur objet s'établit de la façon suivante (1):

Objet du prêt	1976		1977	
	Montant en millions de F	%	Montant en millions de F	%
Acquisition logements neufs	67 709	70,9	71 778	73,1
Acquisition logements anciens	20 897	21,8	18 693	19,0
Gros entretien	6 979	7,3	7 740	7,9
Total	95 585	100	98 211	100

Les seuls prêts d'épargne - logement attribués au titre de réparation et d'amélioration s'élèvent à 1 751 millions de francs et représentent 62 416 prêts accordés, soit 23 % des prêts privés.

(1) Ce tableau comprend les prêts distribués par les Caisses d'allocations familiales qui sont par ailleurs inclus dans les financements à caractère public.

## 2 - FINANCEMENT A CARACTERE PUBLIC

### Récapitulatif 1977

	Montant <i>en millions de francs</i>	Nombre de logements aidés
a - Primes et subventions	524	76 500
b - Financements bonifiés sur fonds publics	1 036	16 000
c - Aides extra - budgétaires	1 052	90 000
d - Déductions fiscales	1 155	non déterminé
e - Financements privilégiés	211	60 000
Ensemble	3 978	

Les primes et les subventions représentent 13 % des financements à caractère public, les subventions extra budgétaires accordées par l'ANAH, 11 %.

## 2.1 a Primes et subventions

	Montant en millions de francs				Nombre de logements financés			
	1974	1975	1976	1977	1974	1975	1976	1977
Prime à l'amélioration de l'habitat	-	-	-	1,6	-	-	-	200
Prime à l'amélioration de l'habitat rural	130	130	165	256,0	18 000	17 000	22 000	33 000
Prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale(1)	-	-	-	123,0	-	-	-	27 900
Prime à l'amélioration de l'habitat locatif des collectivités locales, établissements publics et SEM	-	-	-	24,0	-	-	-	4 600
Prime à l'amélioration de l'habitat locatif	-	-	-	2,9	-	-	-	?
Subvention pour l'amélioration de l'habitat rural(2)	26	30,5	29,3	33,7	-	5 000 à 6 000	-	-
Subvention des gîtes ruraux privés (2)	6,5	4,5	11,3	8,2	?	503	1 130	855
Subvention habitat autonome des jeunes agriculteurs (2)	-	-	3,9	44,0	-	-	-	1 500 à 2 000
Subvention pour le maintien à domicile des personnes âgées	-	-	-	30,5	-	-	-	2 900
Subvention de travaux de restauration immobilière	3,5	4,2	5,0	?	-	indéterminé	-	-

(1) Remplace le financement sur emprunt Caisse d'Épargne bonifié qui était accordé pour les travaux d'amélioration effectués sur les ensembles HLM de plus de 300 logements.

(2) Subventions accordées par le Ministère de l'Agriculture. Les subventions pour l'habitat autonome des jeunes agriculteurs étaient à l'état expérimental en 1976 dans 4 départements. Les subventions pour l'amélioration de l'habitat rural comprennent également les opérations d'adductions autonomes d'eau potable (au nombre de 1 000 environ). Le nombre de logements ayant fait l'objet de subventions est estimé.

(3) Subventions accordées par la Direction de l'architecture. Du fait de la décentralisation des crédits au niveau régional, il n'est pas possible de connaître le montant de la dotation pour les propriétaires privés. Les montants signalés pour 1974, 1975, 1976 avaient été obtenus par une enquête spécifique.

## 2.1 b Financements bonifiés sur fonds publics

	Montant en millions de francs				Nombre de logements financés			
	1974	1975	1976	1977	1974	1975	1976	1977
Prêts acquisition-restauration H L M	9	9	58	289	143	138	844	3 466
Prêts des Sociétés de Crédit immobilier								
à l'amélioration	?	76,6	193	218	1 760	2 274	4 282	4 784
à l'acquisition-amélioration	?	196,6	468	529	1 333	3 956	6 629	7 516
Prêts spéciaux du Crédit Foncier								
travaux d'extension ou de mise en état d'habitabilité					pas d'information disponible			
travaux de restauration	15,3	16	11,5	?	336	298	215	?
Prêts bonifiés du Crédit Agricole					pas d'information disponible			

## 2.1 c et d Aides extra - budgétaires - Déductions fiscales

	Montant en millions de francs				Nombre de logements financés			
	1974	1975	1976	1977	1974	1975	1976	1977
Subventions de l'ANAH	442	463	465	438	?	42 000	40 000	35 000
Prêts au titre de la participation des employeurs (1 %) (1)	69	122,5	228	457	?	12 462	?	53 000
Allocation logement (2)		124	144	157				
Déductions fiscales (3)								
sur revenus fonciers		740		740				
de l'impôt sur le revenu		470		415				

(1) Le montant total "habitat ancien" en 1977 se décompose ainsi :  
 acquisition amélioration : 139 millions de F. pour 10 430 logements  
 amélioration seule : 318 millions de F. pour 43 230 logements  
 il s'agit de la collecte 1% des C.I.L et C.C.I.

(2) Le montant indiqué représente l'allocation logement versée dans le cadre de l'acquisition de logement ancien : ce montant comprend donc aussi des sommes versées pour l'acquisition seule ou pour l'amélioration. Les allocations versées aux locataires pour les augmentations de loyer dues à des travaux ne sont pas comprises. Les montants couvrent les périodes du 1 juillet au 30 juin de chaque année.

## 2.1 e Les financements privilégiés

	Montant en millions de francs				Nombre de logements financés			
	1974	1975	1976	1977	1974	1975	1976	1977
<b>Subventions des caisses de retraite :</b>								
Régime général	14,1	21,3	28,3	25	12 700	15 200	17 500	estimation
Autres régimes	15,7	33,7	46,6	49,1	?	?	25 000	42 000
<b>Prêts des caisses d'allocations familiales (4) :</b>								
Prêts légaux :	79,5	97	103		15 253	16 658	17 257	
Prêts sociaux :								
— aux familles	11,6	20	23,3	17,5	?	?	3 918	3 461
— subventions aux organismes	4,8	9,4	15,5	16,5	?	?	?	3 398

(3) Les montants des déductions fiscales sont ceux qui figurent dans le rapport du Conseil des Impôts.

Les déductions fiscales accordées aux propriétaires occupants se décomposent de la façon suivante :

Frais de ravalement : 210 millions de F

Isolation thermique : 205 millions de F

Les intérêts d'emprunts pour les propriétaires occupants s'élèvent à 3 770 millions de F en 1977 ; ces intérêts comprennent à la fois les intérêts pour l'acquisition de logements neufs et l'acquisition de logements anciens. Ils peuvent comprendre également des montants concernant de gros travaux de réparation (ex : toiture ...) qui ne peuvent être isolés du reste.

Le montant des déductions fiscales sur revenus fonciers accordées aux propriétaires-bailleurs ne concernent que les personnes physiques à l'exclusion des personnes morales.

(4) Les prêts légaux courent la période du 31 juillet au 30 juin.

Les prêts sociaux : en 1977, 389 prêts ont été attribués en complément d'un prêt légal.

## 2.2 Répartition des principaux financements à caractère public par type d'opération

### a) Amélioration 1977

	Locative		Pour le propriétaire occupant	
	Montant en millions de F	Nombre de logements	Montant en millions de F	Nombre de logements
ANAH	438	35 000		
Prime à l'amélioration de l'habitat locatif des Collectivités locales, Etablissements publics et SEM	24	4 600		
Prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale	123	27 900		
PAH			1,6	200
PAHR			256	33 000
SCI amélioration			218	4 784
Subvention pour l'habitat autonome des jeunes agriculteurs			44	1 500
	Montant		Nombre de logements	
Subvention pour améliorer l'habitat rural	33,7		4 000	
Subvention le maintien à domicile des personnes âgées	30,5		2 900	
Déductions fiscales	1 155			
<b>Ensemble de l'amélioration</b>	<b>2 323,8</b>		<b>113 884</b>	

b) Acquisition amélioration 1977

	Locative		Pour accession à la propriété	
	Montant en millions de F	Nombre de logements	Montant en millions de F	Nombre de logements
Prêt acquisition HLM	289	3 466		
SCI acquisition amélioration			529	7 516
Ensemble	289	3 466	529	7516
	Montant		Nombre de logements	
Ensemble de l'acquisition amélioration	818		10 982	

### 3 - FINANCEMENT DES ORGANISMES INTERVENANTS

Les 818 millions de francs et les 82 millions de francs (1977) de travaux d'entretien et d'amélioration pour lesquels sont intervenus respectivement les PACT et les ARIM sont financés de la manière suivante :

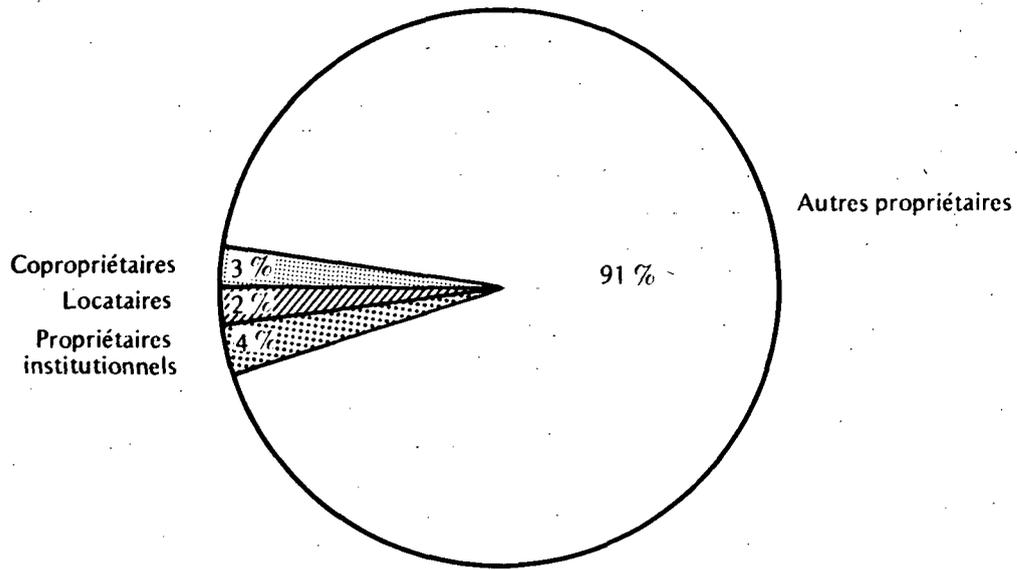
en %

Financements	ARIM	PACT
Apports personnels	30	28,7
ANAH	30	10,3
1 %	0,6	13,5
Etablissements financiers	28,4	8,7
SCI HLM	4	10,7
Caisses de retraite		5,8
Collectivités locales	2	3,3
Organismes sociaux		2,8
Divers	5	16,2

#### 4 - CARACTERISTIQUES DU FINANCEMENT ANAH

##### 4.1 Bénéficiaires des aides : en nombre de dossiers agréés

(Source ANAH 1977)



##### 4.2 Caractéristiques du bien immobilier : nombre de dossiers agréés suivant la taille des immeubles

*en %*

Type d'immeuble	1976	1977
Immeubles d'un logement ou maison individuelle	27	22,5
Immeubles de 2, 3 ou 4 logements	35	34
Immeubles de 4 à 49 logements	38	43
Immeubles de plus de 50 logements	ε	ε(0,5)

### 4.3 Caractéristiques des travaux : en nombre de logements

En 1976 la catégorie 3 (c-a-d présence de WC intérieur, salle d'eau et chauffage central) était considérée aux normes minimales d'habitabilité ANAH.

Nombre de logements dans les dossiers avec :	1976	
	Nombre de logements	%
<b>Travaux Privatifs seuls</b>	22 000	55
dont mise aux 3 éléments de confort	11 000	27
<b>Travaux Privatifs et Communs</b>	18 000	45
dont mise aux 3 éléments de confort	9 000	23
<b>Total travaux</b>	<b>40 000</b>	<b>100</b>
dont mise aux 3 éléments de confort	20 000	50

En 1977 la mise aux normes est au niveau de la catégorie 2 (WC intérieur et salle d'eau). La moitié des dossiers agréés en 1977 l'a été avec l'ancienne réglementation, l'autre avec la nouvelle réglementation.

Source ANAH 1977

Nombre de logements dans les dossiers avec :	1977	
	Nombre de logements	%
<b>Travaux Privatifs seuls</b>	17 000	48
dont mise aux 3 éléments de confort	8 500	24
<b>Travaux Privatifs et Communs</b>	18 000	52
dont mise aux 3 éléments de confort	9 000	26
<b>Total travaux</b>	<b>35 000</b>	<b>100</b>
dont mise aux 3 éléments de confort	17 500	50

## 5 - EVALUATION

Compte tenu des données précédentes, on peut estimer à 125 000\* le parc de logements réhabilités en 1977 avec l'aide de l'Etat, 114 000 logements ont été améliorés et 11 000 ont fait l'objet d'une acquisition amélioration.

Ces 125 000 logements représentent un montant de financements à caractère public d'environ 2 milliards de francs.

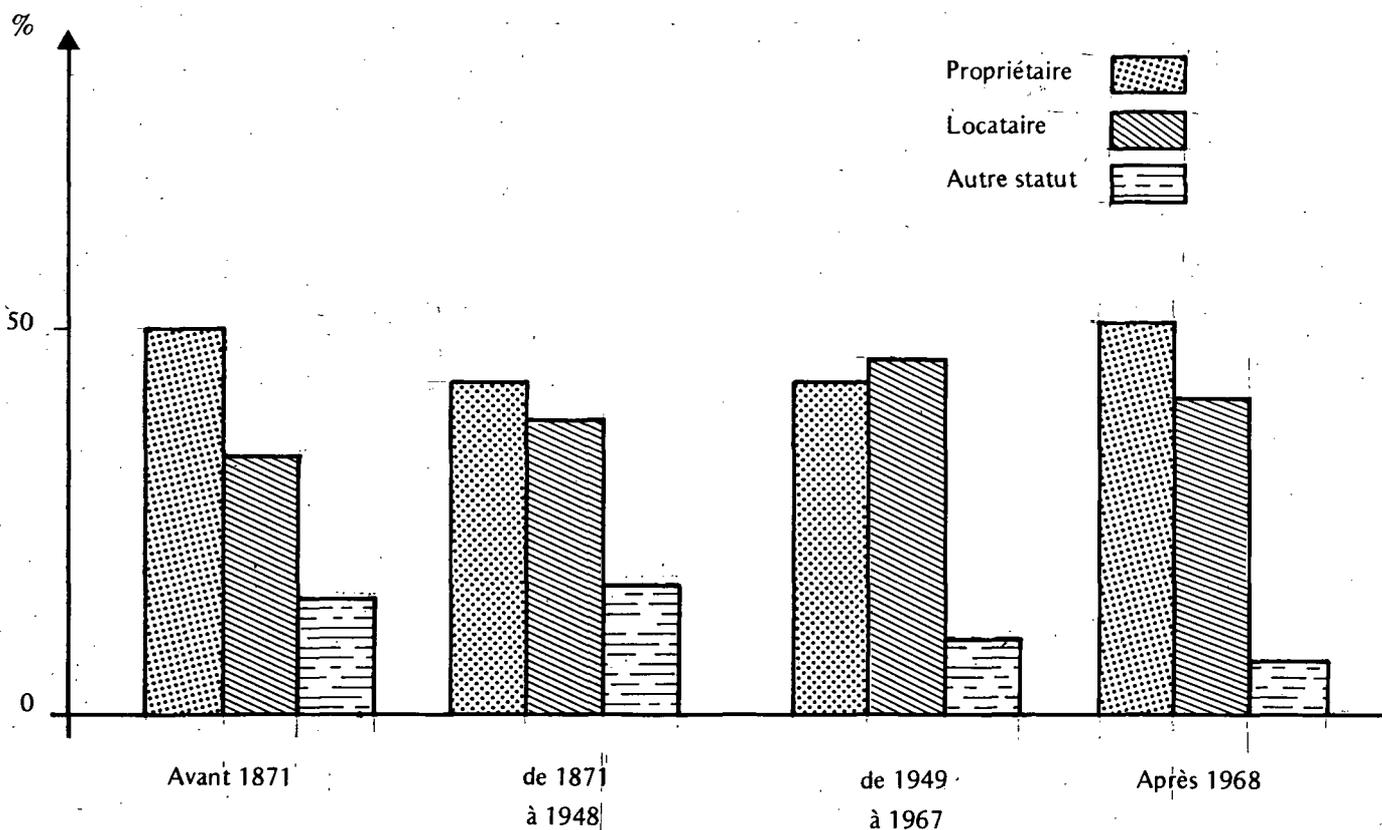
\* y compris l'ANAH

# **ANNEXES**

# 1 - REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES PAR ANNEE D'ACHEVEMENT SELON LE STATUT D'OCCUPATION

R P 75 sondage 1/20

	Propriétaire ou copropriétaire	Locataire ou sous locataire local loué vide	Autre statut *	
Avant 1948	46,6	37,3	16,1	9 778 720
Après 1948	46,7	44,5	8,8	7 965 040
Ensemble	46,6	40,6	12,8	17 743 760



La proportion des propriétaires continue de s'accroître (46,6 % en 1975 contre 45,5 % en 1973) et ceci s'accroît pour les logements construits après 1968, tandis que la proportion des logements à "autre statut" diminue.

\* autre statut : comprend les logements loués par l'employeur, les locations à titre gracieux, les meublés....

## 2 - REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES PAR AGE DU CHEF DE MENAGE SELON L'ANNEE D'ACHEVEMENT DE L'IMMEUBLE

RP 75 sondage 1/5e

%

Année d'achèvement Age du chef de ménage	avant	entre	entre	entre	entre	après	Total
	1871	1871 et 1914	1915 et 1948	1949 et 1961	1962 et 1967	1968	
15 à 29 ans	10,6	13,2	12,5	13,1	16,1	24,5	14,9
30 à 39 ans	10,6	12,2	12,5	13,5	21,1	30,4	16,5
40 à 49 ans	14,8	15,3	16,0	21,8	26,8	21,8	18,8
50 à 64 ans	25,9	25,2	25,3	32,1	22,6	14,6	24,2
65 ans et plus	38,1	34,1	33,7	19,5	13,4	8,7	25,6
Total	100	100	100	100	100	100	100

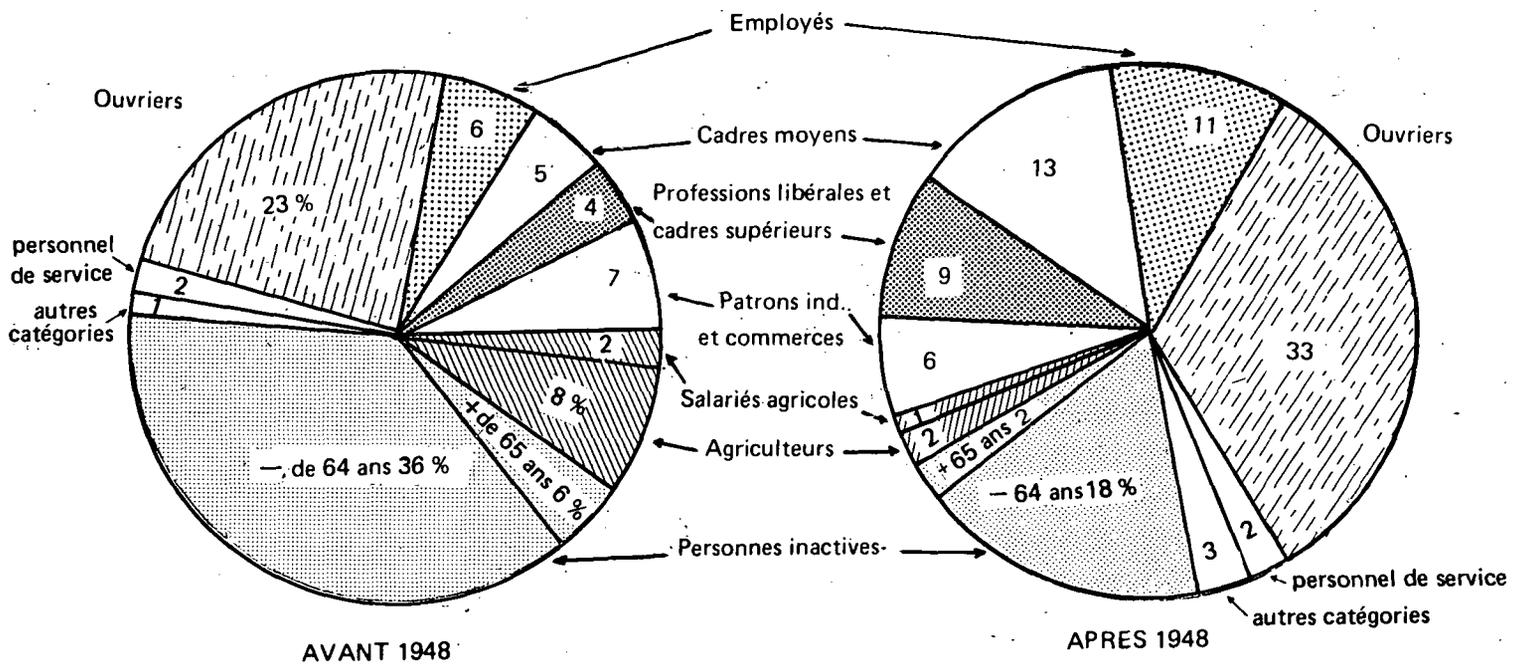
Environ 35 % des logements construits avant 1948 sont occupés par des chefs de ménage ayant plus de 65 ans.

## 3 - REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES PAR ANNEE D'ACHEVEMENT SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

RP 75 sondage 1/5

%

Année d'achèvement	Avant	1871	1915	1949	1962	Après	Total
	1871	à 1914	à 1948	à 1961	à 1967	1968	
C. S. P.							
Agriculteurs	13	7	3	2	2	2	5
Salariés agricoles	2	1	1	1	1	1	1
Patrons de l'industrie et du commerce	6	7	7	7	6	6	6
Professions libérales et Cadres supérieurs	3	5	5	7	10	11	7
Cadres moyens	4	5	7	10	13	16	9
Employés	5	7	8	10	11	11	8
Ouvriers	21	24	24	32	33	34	28
Personnel de service	2	3	3	2	2	2	2
Autres catégories	1	1	2	2	3	3	2
Personnes non actives ayant moins de 64 ans	37	34	34	25	17	13	28
ayant plus de 65 ans	6	6	6	3	2	1	4
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100



#### 4 - REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES EN FONCTION DU CONFORT SELON L'ANNEE D'ACHEVEMENT

Source RP 75 sondage 1/20e

en %

	Alimentation en eau				Cabinets d'aisances		Installations sanitaires		Chauffage central individuel ou collectif
	eau chaude	eau froide seulement	poste dans l'immeuble	poste hors immeuble	W.C. intérieurs	dont avec chasse d'eau	baignoire ou douche	dont baignoire	
Avant 1871	54,1	39,1	1,1	5,8	46,6	44,1	42,5	23,3	20,7
1871 à 1914	62,9	33,1	1,1	2,9	55,1	52,3	50,2	30,1	29,9
1915 à 1948	68,8	28,7	0,7	1,9	67,6	64,5	58,8	38,8	44,5
1949 à 1961	88,3	10,8	0,2	0,7	92,9	91,4	90,6	60,4	65,3
1962 à 1967	94,8	4,7	0,1	0,4	97,1	96,4	96,8	77,0	84,3
1968 et après	95,9	3,6	0,1	0,4	97,8	97,3	97,6	88,9	90,3
Ensemble	75,7	21,5	0,6	2,2	73,8	71,9	70,3	50,9	53,1

73,8 % des résidences principales possèdent un WC dans le logement et 70,3 % une installation sanitaire. Toutefois moins de la moitié de ces résidences possèdent " tout le confort ".

## 5 - REPARTITION DES LOGEMENTS ORDINAIRES EN FONCTION DES CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT ET DU NOMBRE DE PIÈCES

Ce tableau décrit l'état du logement. Cet état ne peut pas être recoupé directement avec les tableaux précédents décrivant le confort du logement. En effet, le tableau est construit de la manière suivante : chaque critère joue le rôle d'un filtre : il ne s'applique que sur les logements qui ont passé les filtres précédents, ainsi la ligne "d1 avec douche ou baignoire" ne comprend que les logements ordinaires ayant une douche ou baignoire et qui possèdent une cuisine dans un immeuble avec murs et toit en dur, avec eau courante et WC dans le logement.

Source RP 75 sondage 1/5e

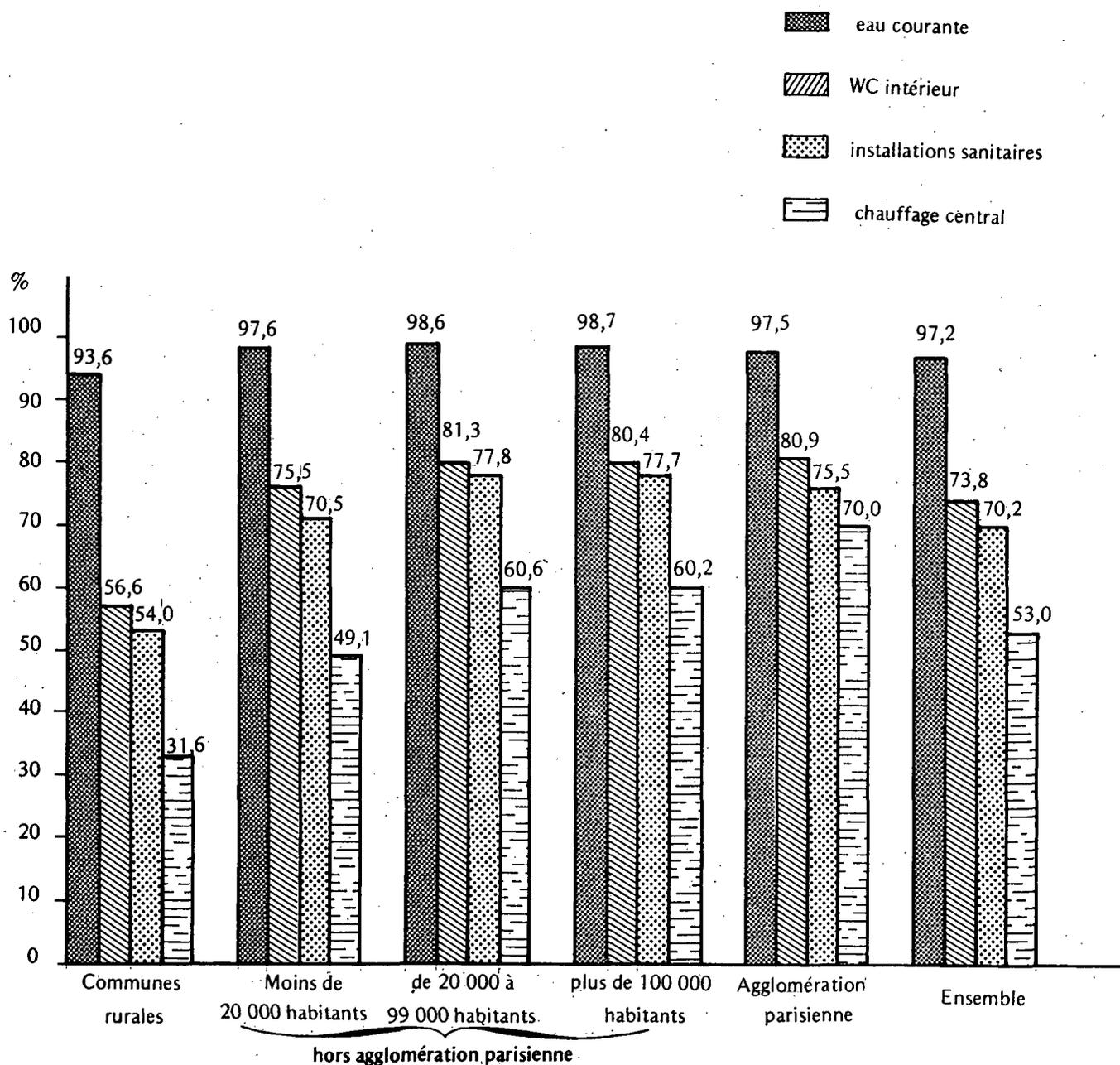
%

Etat du logement	Nombre de pièces							Total
		1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	
a 1 Possédant une cuisine dans un immeuble ayant toit et murs en dur		89,9	94,5	93,3	94,5	94,9	95,2	93,9
b1 avec eau courante dans le logement		87,3	92,4	92,3	93,9	94,5	94,7	92,8
c1 avec WC intérieur		47,3	59,0	72,2	78,7	81,4	82,4	71,7
d1 avec douche ou baignoire		36,0	45,7	63,1	73,3	77,0	78,3	63,7
d2 sans douche ou baignoire		11,3	13,3	9,1	5,4	4,4	4,1	8,0
c2 WC à l'extérieur		37,7	32,1	19,4	14,7	12,8	12,0	20,3
b2 sans eau courante dans le logement		2,2	1,3	0,7	0,5	0,4	0,3	0,8
a 2 dans immeubles ayant murs et toit en matériaux précaires		4,1	4,5	4,0	3,7	3,7	3,7	4,0
a 3 sans cuisine ni installation pour faire la cuisine		6,0	1,1	3,0	1,8	1,3	1,1	2,2
Ensemble des logements ordinaires en nombre de logements		1 342 755	3 031 475	4 758 450	4 455 425	2 309 130	1 474 015	17 371 250

Les logements les plus inconfortables sont petits (1 ou 2 pièces) et l'accroissement du confort va de pair avec l'augmentation du nombre de pièces.

## 6 - REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES PAR TRANCHE D'UNITE URBAINE SELON LES CARACTERISTIQUES DETAILLEES DU CONFORT

RP 75 sondage 1/20e



On retrouve les logements les moins confortables dans les communes rurales et les communes de moins de 20 000 habitants

## 7 - REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES PAR AGE DU CHEF DE MENAGE EN FONCTION DES CARACTERISTIQUES DU CONFORT

Source RP 75 sondage 1/5

	%						
	pas d'eau courante dans le logement	eau courante WC extérieur sans baignoire ni douche	eau courante WC intérieur sans baignoire ni douche	eau courante WC extérieur avec baignoire ou douche	eau courante WC intérieur avec baignoire ou douche	même chose plus chauffage central	Total
Moins de 30 ans	1,6	14,6	6,1	5,2	17,0	55,5	100
30 à 39 ans	1,4	10,5	4,7	4,0	16,6	62,8	100
40 à 49 ans	2,0	12,6	5,3	4,9	18,8	56,4	100
50 à 64 ans	2,7	16,6	6,9	5,8	20,2	47,8	100
Plus de 65 ans	4,5	28,0	14,2	5,3	16,1	31,9	100
Ensemble	2,8	18,4	8,6	5,0	17,5	47,7	100

De même, les logements les moins confortables sont occupés par des personnes âgées (seulement 31,9 % d'entre elles possèdent "tout le confort").

## 8 - REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES PAR CATEGORIE SOCIO-PROFES- SIONNELLE DU CHEF DE MENAGE ET ELEMENT DE CONFORT

Source RP 75 sondage 1/5

	%						
	eau courante dans logement	WC dans logement	baignoire ou douche	chauffage central	tout le confort	Ensemble des résidences principales	
Agriculteurs exploitants	92,8	47,1	52,3	25,5	20,7	922 370	
Salariés agricoles	90,0	53,3	52,7	21,6	17,4	208 000	
Patrons ind. et com.	98,9	82,3	83,6	62,0	56,4	1 151 600	
Professions libérales et cadres supérieurs	99,8	96,6	97,1	89,6	87,6	1 143 925	
Cadres moyens	99,6	91,9	92,0	78,2	74,8	1 571 110	
Employés	99,1	84,1	82,6	66,0	60,8	1 487 425	
Ouvriers	97,8	75,9	73,2	52,0	47,4	4 890 985	
Personnels de service	97,9	72,8	69,5	55,0	46,3	431 720	
Artistes, clergé, armée, police	99,4	89,8	87,6	70,5	66,8	331 550	
Personnes non actives	95,4	62,1	52,7	39,0	31,5	5 606 300	
Total	97,2	73,8	70,3	53,1	47,7	17 744 985	

Les catégories socio-professionnelles les plus touchées par le manque de confort sont les personnes du secteur agricole et les personnes inactives.

## 9 - REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES SUIVANT L'INDICE DE PEUPEMENT (1) ET L'ETAT DE CONFORT DU LOGEMENT

Source RP 75 sondage 1/5

%

	pas d'eau courante	avec WC extérieur sans I. S.	avec WC intérieur sans I. S.	avec WC extérieur et I. S.	avec WC intérieur et I. S.	tout confort	Total
Sous peuplement accentué	1,4	11,3	6,7	5,6	17,2	57,8	100
Sous peuplement	1,6	13,8	7,2	4,9	17,8	54,7	100
Sous peuplement modéré	1,7	14,2	8,1	4,2	17,9	53,9	100
Peuplement normal	2,5	17,6	9,1	4,4	18,0	48,4	100
Surpeuplement modéré	5,4	27,8	9,9	6,6	16,0	34,3	100
Surpeuplement accentué	6,9	34,8	9,8	7,2	17,5	23,8	100

## 10 - REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES PAR STATUT D'OCCUPATION SELON LE CONFORT DU LOGEMENT

Source RP 75 sondage 1/5

%

	Pas d'eau courante	avec WC extérieur sans I.S.	avec WC intérieur sans I.S.	Eau courante avec WC extérieur et I.S.	avec WC intérieur et I.S.	Tout confort	Total
Propriétaires	2,7	16,4	7,4	5,2	17,9	50,4	100
Locataires	2,7	19,3	9,3	4,6	16,6	47,5	100
Autres statuts	3,9	23,6	10,5	6,5	19,0	36,5	100
Ensemble	2,8	18,4	8,6	5,0	17,5	47,7	100

(1) Indice de peuplement : définition INSEE

Ces logements sont généralement en location et l'on constate un taux d'inconfort plus important dans les logements à statut d'occupation particulier : logements loués par l'employeur et / ou à titre gracieux.

Si on veut faire une synthèse des caractéristiques des logements encore inconfortables, on peut dire qu'ils sont situés principalement dans les communes rurales et occupés par des personnes de condition modeste (dont les personnes âgées de plus de 65 ans). Il s'agit de petits appartements / ou de petites maisons construits avant 1948.

# ETUDES STATISTIQUES SUR LA CONSTRUCTION ET L'EQUIPEMENT

## DERNIERS TITRES PARUS

17	LE COUT DES LOGEMENTS NEUFS - Par zones (1969-1970)	20 F
18	COMMERCIALISATION DES LOGEMENTS NEUFS - Rétrospective des prix (1971-1973)	20 F
19	LE COUT DES LOGEMENTS NEUFS - Par tranches de prix (1969-1970)	20 F
20	STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUIRE - Résultats annuels (1972)	20 F
21	STRUCTURE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS EN 1972	20 F
22	STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUIRE - Résultats annuels (1973)	20 F
23	LA CONSTRUCTION DES H.L.M. LOCATIVES de 1969 à 1974	20 F
24	LES BUREAUX - EVOLUTION 1965-1974 - Etude sur les permis de construire	20 F
25	LES PRIMES A LA CONSTRUCTION de 1972 à 1974	20 F
26	LE COUT DES LOGEMENTS NEUFS - Une approche régionale (1971-1972)	20 F
27	STRUCTURE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS en 1973	20 F
28	CONSTRUCTION NEUVE ET OCCUPATION DU SOL en 1973	20 F
29	STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUIRE en 1974	20 F
30	LA COMMERCIALISATION DES LOGEMENTS NEUFS en 1973-1974-1975	20 F
31	RECENSEMENT DES MARCHES ET CONTRATS en 1973 et 1974	20 F
32	LES SOCIETES DE CREDIT IMMOBILIER ET LES H.L.M. EN ACCESSION A LA PROPRIETE	20 F
33	LE SECTEUR DU BATIMENT ET L'HABITAT ANCIEN	20 F
34	LE COUT DES LOGEMENTS NEUFS - Une approche régionale (1973-1974)	20 F
35	RETROSPECTIVE REGIONALE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS 1970-1973	20 F
36	ENQUETE SUR LA COMMERCIALISATION DES LOGEMENTS NEUFS - 1er tr. 1977	20 F
37	LA PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A L'EFFORT DE CONSTRUCTION	20 F
38	RECENSEMENT DES MARCHES ET CONTRATS en 1975 et 1976	20 F
39	STRUCTURE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS en 1974	20 F
40	ENQUETE SUR LA COMMERCIALISATION DES LOGEMENTS NEUFS - 2ème tr. 1977	20 F
41	LOCAUX VACANTS DE 1974 A 1976	20 F
42	ENQUETE SUR LA COMMERCIALISATION DES LOGEMENTS NEUFS - résultats du 3ème tr. 1977	20 F
43	ENQUETE SUR LA COMMERCIALISATION DES LOGEMENTS NEUFS - résultats du 4ème tr. 1977	20 F
44	LES TECHNIQUES INDUSTRIALISEES DANS LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS NEUFS	20 F
45	LES DELAIS DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS A USAGE D'HABITATION	20 F
46	LA CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES	20 F
47	LE COUT DES LOGEMENTS NEUFS - Une approche régionale (1974-1975)	20 F
48	ENQUETE SUR LA COMMERCIALISATION DES LOGEMENTS NEUFS - résultats du 1er tr. 1978	20 F
49	LE LANGAGE DE L'AMELIORATION ET DE L'ENTRETIEN	20 F
50	ENQUETE SUR LA COMMERCIALISATION DES LOGEMENTS NEUFS - résultats du 2ème tr. 1978	20 F
51	TENDANCES ET POLITIQUES ACTUELLES DANS LE DOMAINE DE L'HABITATION, DE LA CONSTRUCTION ET DE LA PLANIFICATION	20 F
52	LES MARCHES PUBLICS DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS de 1965 à 1974	20 F
53-54	STRUCTURE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS EN 1975 et 1976	40F
55	ENQUETE SUR LA COMMERCIALISATION DES LOGEMENTS NEUFS - résultats du 3ème tr. 1978	20F
56-57	STATISTIQUES DE PERMIS DE CONSTRUIRE en 1975 et 1976 - date réelle.	40F

En vente à LA DOCUMENTATION FRANCAISE